Sixième Année. — N° 139 15 OCTOBRE 1902 Le Numéro : 50 Centimes.

L'ECHO DU MERVEILLEUX

REVUE BI MENSUELLE

LA Doctrine du Néant

La question de l'identité des esprits est une des plus passionnantes pour les curieux qui s'intéressent aux phénomènes psychiques. Et cela se comprend aisément. Elle contient, à elle seule, tout le Spiritisme.

La doctrine d'Allan Kardec et de ses continuateurs n'enseignerait pas grand'chose de nouveau, en effet, si elle affirmait uniquement que des « esprits » peuvent, dans certaines conditions données, se manifester à nous.

Elle tire son véritable intérêt, son originalité, sa singulière force de séduction de ce fait qu'elle prétend que ces « esprits » sont des désincarnés, capables de se faire reconnaître de nous.

Je dis : sa singulière force de séduction, car elle n'est, au fond, que séduisante. Elle ne s'adresse qu'aux facultés sensibles de notre âme.

Elle flatte les deux penchants les plus irrésistibles de la nature humaine : le besoin de savoir ce que nous deviendrons après notre mort et le désir de revoir les êtres chers que nous avons perdus.

De là, la rapidité avec laquelle son influence — funeste, j'ose le dire — se répand dans tous les rangs de la société.

Aussi, est-ce un devoir, chaque fois que l'occasion s'en présente, d'en démontrer la duperie. Mais la chose n'est pas aussi aisée qu'elle en a l'air, car les gens qui se laissent facilement persuader sont ceux qu'il est le plus difficile de convaincre...

L'exemple de notre collaborateur M. René Le Bon en est une preuve nouvelle. Il a lu la longue polémique que j'ai soutenue contre M. A. Erny. Il a pu constater que j'avais établi l'inanité de toutes les prétendues preuves d'identité que M. A. Erny avait opposées à ma thèse. Mon contradicteur l'a reconnu lui-même, en renonçant à la discussion. Mais telle est la force de la sensibilité et de l'imagination, que René Le Bon, de mon avis alors qu'il était de sang-froid, se sentit redevenir spirite et se laissa reprendre aux apparences, dès qu'il lui fut donné de constater un fait sortant un peu de l'ordinaire des expériences psychiques.

Ce fait, c'est celui qu'il vous a exposé, d'une façon vivante et sincère, dans le précédent numéro de l'*Echo du Merveilleux*.

On sent, à la lecture de cet article, que l'auteur, comme on dit, croit que c'est arrivé.

Il a été très étonné, très ému de ce qu'il a vu et entendu — et sa sensibilité a été à ce point ébranlée, qu'il a subi son impression sans la raisonner.

Son histoire est celle de tous les spirites.

Je voudrais, en étudiant son cas avec la même liberté et la même franchise qu'il a mises à nous le raconter, lui montrer qu'il a été la victime d'une illusion et, s'il se peut, prémunir, du même coup, contre pareille erreur, ceux de nos lecteurs qui, d'aventure, pourraient être témoins de phénomènes aussi inattendus.

Prenons d'abord le fait en lui-même.

Nous allons y retrouver tous les caractères qui, dans ces sortes de phénomènes, devraient éveiller, dès l'abord, la défiance de l'observateur : le besoin de flatter, d'étonner, d'éblouir.

René Le Bon est à la campagne. Il est le seul, dans la société où il se trouve, qui se soit occupé de sciences occultes. C'est donc lui qui dirige l'expérience. Elle pourrait ne pas réussir ; mais si elle ne réussissait pas, les *amoraux*, dont nous avons si souvent parlé, ne gagneraient aucun adhérent nouveau à la doctrine dont ils se font les si zélés propagateurs. Ils ont donc intérêt à ce que des phénomènes se produisent, pour gagner à cette doctrine les personnes présentes, d'autant plus enclines à se laisser séduire qu'aucune étude antérieure ne pourra les défendre contre les entraînements de leur imagination.

D'autre part, il est nécessaire de ménager l'amour-propre de l'expérimentateur. Il ne faut pas lui donner des phénomènes quelconques. Il faut qu'il ait sa petite fierté !

Et les phénomènes, après l'attente obligée — pas trop longue, pour ne pas rebuter les témoins, assez longue cependant pour exciter leur curiosité — commencent. Tout de suite, le directeur de l'expérience est dans la joie. Un esprit parle, et cet esprit est celui de son oncle !

Il ne suffit pas à cet esprit de parler ; il fait quelque chose de mieux. Il joue du piano. Or, l'oncle était musicien.

Bien mieux, l'esprit joue les premières notes d'un morceau que ledit oncle a composé de son vivant. Donc, plus de doutes, l'esprit qui se communique est bien l'esprit annoncé !

Et voilà tout l'auditoire persuadé qu'on peut évoquer les morts, et qu'il n'y a qu'à se mettre autour d'une table pour qu'au premier appel, les désincarnés arrivent, heureux de se retrouver en famille !

Telle est la scène.

A-t-elle, je vous le demande, la gravité que comporterait — si la chose était possible — l'entrevue d'un défunt à qui la Providence permettrait de s'entretenir avec les parents qu'il a laissés sur terre ?

Comment ? Voilà un être qui, depuis des années, est plongé dans le mystère de l'au-delà, sur quoi il aurait tant à dire sans doute à ceux qui l'écoutent anxieux, et il ne songe pas à autre chose qu'à leur jouer une petite ritournelle !

Vous m'objecterez : « Cette ritournelle avait pour but de démontrer qui il était ».

Je répondrai : « C'est entendu ; mais ce point établi, que n'a-t-il dit quelque chose de solennel, puisqu'il en avait les moyens, ainsi que l'avait prouvé son précédent bavardage au moyen de la table ? »

Car c'est là le côté funambulesque et déconcertant de ces expériences. Les esprits « établissent » leur identité par un détail plus ou moins véridique et, quand ils l'ont « établi », s'en vont comme s'ils avaient peur qu'on s'aperçoive de leurs mensonges.

Se peut-il que des gens sensés ne sentent pas la mystification macabre qui fait le fond de ce genre d'expériences!

En fait, les esprits n'établissent rien du tout.

Si, du vivant du compositeur, M. Le Bon avait reçu la nuit la visite d'un personnage masqué, qui n'aurait rien dit, mais qui aurait joué, sur son piano, les premières mesures d'un morceau, M. Le Bon en aurait-il conclu que le visiteur était l'auteur de ce morceau ?

Evidemment non. Il se serait dit, avec raison, que tous ceux qui savent le piano auraient pu en faire autant.

Or, parce qu'un esprit — encore plus difficile à reconnaître qu'un vivant dont la taille et la démarche peuvent du moins vous renseigner — vient un beau jour jouer un morceau de son oncle, M. Le Bon en conclut que cet esprit est bien l'esprit de son oncle !

Qu'on ne dise pas que la situation n'est pas la même avec les vivants qu'avec les désincarnés !

Les spirites croient et enseignent que les désincarnés voient, entendent, perçoivent tout ce que nous disons et faisons ici-bas. Ils sont invisibles pour nous, mais nous ne le sommes pas pour eux.

Dans ces conditions, un désincarné quelconque peut aussi bien être informé de ce qu'a fait sur terre tel personnage donné que ce personnage lui-même.

Et, ceci étant, quel moyen de savoir, quand un esprit se communique — toujours en restant dans la thèse spirite — que cet esprit est bien le désincarné qu'il dit être plutôt que tout autre dont il a emprunté la personnalité ?

Ce moyen de s'y reconnaître, les spirites ne l'ont jamais indiqué. Ils ne l'ont jamais indiqué, parce qu'il ne peut pas l'être.

Il s'ensuit que, même si un esprit fournissait de multiples détails se rapportant exactement à l'individu défunt dont il a donné le nom, il resterait un doute sur son identité.

Il est donc, en dernière analyse, impossible de faire la preuve *absolue* de l'identité d'un esprit.

Et la conclusion qui forcément découle de cette constatation, c'est que le spiritisme ne repose sur rien de solide, de positif, de démontré : qu'il est le néant...

GASTON MERY.

REPORTAGES DANS UN FAUTEUIL

*** *Maisons hantées.*

Tout Londres s'occupe d'une singulière et tragique histoire de maisons hantées, dont nous n'avons encore que les gros détails.

Cette maison est située sur le bord de la Tamise, non loin de Fleet-Street, la rue des journaux.

Deux personnes qui l'habitèrent successivement y sont mortes d'une manière soudaine et mystérieuse. Personne ne voulait plus y demeurer. Les voisins racontaient que, la nuit venue, la maison maudite s'emplissait de bruits étranges et qu'on y voyait passer des formes blanches, des fantômes, évidemment !

Ce mystère piqua la curiosité de M. Schloësser, rédacteur au *Daily Mail*; il fit partie, avec un de ses amis, de passer une nuit dans la maison hantée.

Les deux hommes, après s'être assurés que la maison était bien vide, fermèrent à clef toutes les portes, saupoudrèrent le sol de poussière de craie blanche, et, ayant allumé leur pipe, s'installèrent confortablement dans le salon désert, pour attendre les fantômes.

Ile ne virent rien ; mais ils entendirent les portes fermées à clef s'ouvrir, perçurent un bruit de pas et de rires ironiques; et l'on découvrit ensuite des traces de pas (ou plus exactement de pattes) marquées sur la poussière de craie.

Cette expérience, dont le récit parut dans le *Daily Mail*, fit grand bruit. Un jeune poète aventureux, M. Lionel Johnson, connu par des vers élégants et par une remarquable étude sur Thomas Hardy, s'empressa de louer la maison aux fantômes et de s'y installer. L'audace de M. Johnson excita le plus vif intérêt chez les jeunes miss de la connaissance de ce gentleman.

Or, M. Johnson a été trouvé l'autre jour inanimé dans Fleet-Street, à peu de distance de la maison fatale, comme si une terreur invincible l'en eût chassé. Il est mort lundi, à l'hôpital de Saint-Bartholomew, sans avoir repris connaissance et, par conséquent, sans avoir pu dire ce qui lui était arrivé.

Telle est, en gros, la troublante série de faits qui nous sont soumis. Pour les apprécier, il faudrait un récit circonstancié qui nous manque. Mais nul doute que la société des Recherches psychiques se fasse un devoir de l'établir.

***

Les histoires de maisons hantées sont vieilles comme le monde (comme les maisons dans le monde ; peut-être un peu plus, car il y eut sans doute des tentes hantées et des cavernes, dans les âges préhistoriques). Mais ces histoires ont rarement une fin aussi funeste. Cependant la plus célèbre, peut être, et l'une des plus anciennes, offre une certaine analogie tragique avec les événements de Fleet-Street. C'est l'histoire que raconte Pline le Jeune à son ami Sura. Nombre de lecteurs l'ont certainement connue sous la forme peu attrayante d'une version latine.

Il y avait donc à Athènes une maison grande et commode, mais que nul ne voulait habiter, car elle était infestée d'un spectre fait comme un grand vieillard très maigre, à la barbe longue, aux cheveux hérissés, qui venait avec un grand bruit de chaînes traînées. Cette affreuse apparition avait rendu malade de peur et fait mourir plusieurs locataires de la maison, qui enfin fut entièrement abandonnée au fantôme.

Vint à Athènes le philosophe Athénodore, qui voit cette maison déserte, s'informe des motifs et s'empresse de s'y loger. Athénodore était stoïcien et homme de sang-froid. On sait qu'il inculqua la bonne habitude à l'empereur Auguste de ne jamais se laisser aller à la colère sans avoir récité les vingt-quatre lettres de l'alphabet grec.

Il se loge donc, sur le soir, dresse son lit, allume sa lampe et prend ses tablettes. D'abord le silence règne, puis un bruit de fer et de chaînes se fait entendre, se rapproche, arrive à la porte. Le philosophe lève la tête et voit le spectre tel qu'on le lui avait décrit, debout, l'appelant du geste. Athénodore lui fait signe d'avoir un peu patience et continue d'écrire comme si de rien n'était (ce fut lui-même, naturellement, qui raconta ce beau trait de sang-froid).

Le spectre, irrité, fait sonner ses chaînes. Athénodore se lève enfin et le suit. Le fantôme marchait d'un pas lent, comme si le poids de ses fers l'eût accablé. Arrivé dans la cour, il disparaît tout à coup. Le philosophe arrache des herbes pour reconnaître l'endroit, et, le lendemain, va trouver les magistrats. On creuse le sol ; on y trouve des os encore chargés de chaînes. Après qu'on les eût ensevelis selon les rites, rien ne troubla plus le repos de la maison.

Ce fantôme n'était point méchant ; il voulait seulement une cérémonie qui lui permît de jouir

des avantages d'outre-tombe attachés à la sépulture :

At tu, nauta, vagæ ne parce malignus arenæ
Ossibus et capiti inhumato...

Tel encore l'esprit qui tourmentait les gens du tribun Hesperius, à Hippone, et dont parle Saint Augustin, ou celui que vit Alexander ab Alexandro, et tant d'autres « revenants » dont on sait l'histoire. Mais tous les bons auteurs sont d'accord pour croire à des ombres plus dangereuses. Ce sont ces *Rephaïm* de la Bible, terme que Saint Bernard traduit par *mortui damnati*, et Cornélius par *remissi* : renvoyés, revenants, et à propos desquels Origène fournit cette explication, qui n'est point d'ailleurs rigoureusement orthodoxe :

« L'âme des méchants, toute chargée de ses forfaits, qui l'empêchent de remonter vers les cieux, reste ballottée sur la terre, tantôt vivante autour des sépultures, où nous voyons si souvent leurs fantômes, tantôt en parcourant la terre, et présidant, comme il faut le croire, à ces maléfices et adjurations de tous les siècles. »

Ces mêmes démoniaques sont capables de toute malicieuse et méchante action. Animés encore par la cupidité humaine, ils s'attachent surtout aux trésors cachés et mettent à mal ceux qui les veulent découvrir.

« Les anciens Hebrieux, — dit Bodin — ont tenu que ceux qui cachent les thresors en terre et mesmement ceux qui les ont mal acquis, souffrent la damnation et juste peine de leur impiété près de leurs thresors. »

Le même démonologue raconte ceci :

« Estant à Toulouse, Oger Ferrier, médecin fort sçavant, prit à louage une maison près de la Bourse, bien bastie et en beau lieu, qu'on lui bâilla quasi pour néant, l'an 1558, d'autant qu'il y avoit un esprit malin qui tormentoit les locataires, mais luy ne s'en souçioit non plus que le philosophe Athénodore..... Oyant ce qu'il n'avoit jamais pensé et qu'on ne pouvoit aller seulement dans la cave ni reposer quelques fois, il fut averty qu'il y avoit un jeune escholier Portugais qui estudioit alors à Toulouze, et qui faisoit veoir sur l'ongle d'une jeune enfant les choses cachées.

« L'escholier usa de son mestier et la fille enquise dit qu'elle voyoit une femme richement parée de chaînes et dorures et qui tenoit une torche près d'un pilier. Le Portugais dit au médecin qu'il fit fouir en terre dans la cave près d'un pilier et qu'il y trouveroit un thresor. Qui fut très aise, fut le médecin, qui fit fouir ; mais lorsqu'il espéroit trouver le thresor, il se leva un tourbillon de vent qui souffla la lumière et sortit par un soupirail de la cave et rompit deux toises de creneaux qui estoyent en la maison voisine, dont partie tomba sur l'ostevant (auvent) et partie en la cave par le souspiral, et sur une femme qui portoit une cruche d'eau, qui fut rompue. Depuis l'esprit ne fut ouy en forme quelconque. Le Portugais dit que l'Esprit avoit emporté le thresor et qu'il s'esmerveilloit qu'il n'avoit offensé le médecin. »

Bodin ajoute que ce jour-là le temps était superbe et qu'il alla voir les créneaux abattus et « l'ostevant » rompu. On le voit lui-même arrêté devant ce spectacle et hochant la tête, plein de gravité et de bonne doctrine.

George Malet.

SUR LA SIGNIFICATION des Thèmes de Nativité

I

Nous allons chercher aujourd'hui quelles peuvent être les conséquences de la théorie rationnelle des thèmes de nativité (1). Nous chercherons en quoi elles se rapprochent, en quoi elles diffèrent des conséquences de l'ancienne hypothèse.

Nous examinerons aussi dans quelles conditions l'atavisme astral peut être réalisé.

La nouvelle manière de voir admet comme réel, ou possible, le fait fondamental de l'astrologie, c'est-à-dire la relation entre les facultés d'une personne ou les péripéties de son existence et la position des astres au moment de sa naissance. Mais elle en restreint la généralité, la précision et la portée.

Avant d'aborder l'examen de ces conséquences, il est nécessaire d'opérer une division du sujet en deux parties qui ne sont pas de même nature.

Il y a lieu d'étudier séparément les relations que peuvent présenter les dispositions astrales : 1° avec la nature ou les facultés d'une personne, et 2° avec les péripéties de son existence, c'est-à-dire avec le cours de sa vie, autrement dit avec sa destinée.

Occupons-nous d'abord du premier cas.

Nous avons vu qu'on est conduit à admettre que deux causes entrent en ligne de compte au moment de la naissance d'un enfant, d'une part sa nature propre et héréditaire, et d'autre part l'influence des astres.

Le fait astrologique fondamental, supposé exact, prouve que l'enfant naît au moment où l'influence astrale est en accord avec sa propre nature.

(1) Voir l'*Echo du Merveilleux* du 1er septembre 1902.

Comment se réalise cet accord? Par quel moyen et dans quelle proportion? L'accord est-il complet ou seulement partiel? Il y aurait toute une série de questions à examiner, mais il ne paraît pas possible de répondre à toutes actuellement; tout au moins y a-t-il encore beaucoup de points douteux.

La production de l'accord peut être rapportée au premier cas de l'influence astrale. Nous avons établi dans nos précédents articles que celle ci agit en créant dans l'espace une tendance ou un milieu favorable à tel ou tel événement, à telle ou telle nature.

Mais à quel moment cette influence entre-t-elle en ligne de compte? Est-ce au moment de la naissance ou bien à celui de la conception? Il semble, lorsqu'on étudie les phénomènes d'un peu près, qu'elle entre en ligne de compte deux fois. Une première fois au moment de la conception et une seconde fois au moment de la naissance.

En effet, la loi de l'atavisme astral prouve d'une façon catégorique que l'enfant ne vient pas au monde à n'importe quelle époque, à n'importe quel moment.

Il y a donc choix d'une époque et d'un moment par ticuliers.

Or, il est facile de se rendre compte que si la détermination avait lieu vers l'époque de la nativité, le choix du ciel nécessaire serait beaucoup trop restreint.

Supposons que la conception puisse avoir lieu à une époque quelconque; la naissance, si elle est normale, devra se produire à une date déterminée, avec une variation possible de quelques jours seulement.

Si le choix avait lieu vers cette date, il ne pourrait donc porter que: 1° sur l'heure et 2° sur quelques journées. Il est manifeste que cette latitude n'est pas suffisante pour que l'atavisme astral puisse être réalisé.

Examinons, par exemple, le cas, publié par M. Flambart dans le *Langage astral*, relatif à la famille de George Sand.

Sur sept membres cités, il y en a six qui ont une même caractéristique astrale, l'aspect trigone entre Mercure et Uranus.

Or cet aspect n'est pas très fréquent; il doit se produire environ deux fois par an. Il est clair qu'une latitude de quelques jours dans le choix de la nativité ne pourrait pas permettre, en général, l'arrivée dans le ciel de cet aspect au moment voulu.

Pour que cela puisse avoir lieu, il faut que la conception de toutes ces personnes se soit produite dans des conditions astrales très précises et devant amener neuf mois après le trigone de Mercure et d'Uranus.

On est donc amené à conclure, en vertu de la loi de l'atavisme astral, que les astres doivent agir une première fois au moment de la conception. Celle-ci ne peut avoir lieu que dans certaines conditions, à certaines époques seulement, sous certaines influences astrales en rapport avec la nature des parents.

On peut citer d'ailleurs, à l'appui de cette manière de voir, l'exemple de ce qui se passe chez les animaux, qui ne conçoivent qu'à des époques fixes et régulières; par conséquent sous une influence solaire, et peut-être lunaire, précise et déterminée.

Cette remarque est très favorable à la proposition que nous développons, car elle est conforme aux données des sciences naturelles, d'après lesquelles l'homme, qui n'est qu'un animal amélioré, est régi par des lois tout à fait analogues à celles qui gouvernent la vie et le développement des animaux supérieurs.

Ce qui le distinguerait de ceux-ci, au point de vue astral, c'est que son organisme étant plus délicat et plus perfectionné, serait sensible à diverses influences, telles que celles des planètes, qui auraient peu ou point d'action sur les organismes rudimentaires des bêtes.

Les aspects célestes produits à neuf mois de distance étant à peu près les mêmes, si on néglige les mouvements rétrogrades des planètes, il en résulte que la conception d'un enfant a lieu sous un ciel analogue à celui qui a présidé à la conception de l'un de ses parents, de celui avec lequel il est en rapport héréditaire le plus intimement. Il y a donc une première relation entre la position des astres, la nature des parents et celle de l'enfant qui s'ébauche au moment de la conception. Le choix définitif de la nativité la plus favorable pour l'accord entre la nature de l'enfant et la disposition astrale s'effectue vers l'époque de la naissance, et porte alors sur de petites variations dans la position des astres, et surtout sur l'orientation du ciel, c'est-à-dire sur la position de l'ascendant, qui provient de l'heure de la naissance.

En résumé, on voit que l'influence astrale doit se faire sentir à deux reprises différentes: une première fois au moment de la conception, qui ne peut avoir lieu que sous un ciel particulier en rapport avec la nature des parents; et une seconde fois au moment de la naissance qui a lieu sous un ciel favorable, en accord avec la nature de l'enfant.

Examinons maintenant dans quelle proportion l'accord peut être réalisé; si c'est un accord total ou seulement partiel.

Nous avons déjà rappelé qu'il y a lieu de considérer deux causes comme entrant en ligne de compte au moment de la naissance d'un enfant: d'une part, sa

nature propre et héréditaire, et d'autre part, l'influence astrale. La nativité a lieu au moment où il y a accord entre ces deux causes.

Mais ces causes sont complexes toutes deux ; par conséquent leur accord dans la majorité des cas ne doit être que partiel. Il doit être rare qu'elles se correspondent assez rigoureusement pour coïncider d'une manière complète.

Considérons, par exemple, la situation des astres dans le ciel et l'influence qui en résulte ; cette influence est loin d'être simple. Certains astres agissent dans un sens; d'autres agissent dans un sens différent. La nature de l'enfant doit donc s'accorder avec certains d'entre eux seulement ; elle doit être en relation indifférente ou en désaccord avec les autres.

Il doit y avoir toute une série de cas divers suivant que l'accord est plus ou moins complet. Pour certaines personnes, il ne portera que sur deux ou trois astres ; pour d'autres sur un plus grand nombre ; enfin, dans quelques cas exceptionnels, il portera sur la totalité.

Il y a là une différence notable avec la manière de voir ordinaire. Dans celle-ci, l'accord doit avoir lieu toujours avec tous les astres ; il faut tous les faire entrer dans le calcul. Au contraire, ici, il ne faudrait tenir compte que de certains d'entre eux ; les autres ne jouant qu'un rôle nul ou secondaire.

De plus, par une suite du même raisonnement, une partie seulement des facultés d'une personne est ainsi représentée ; une autre partie échappe au calcul et à la prévision.

On voit que cette première conséquence de la théorie apporte une double restriction à l'utilisation des thèmes de nativité.

Cette restriction est plus ou moins importante suivant la manière dont on doit la comprendre et faire les calculs. Or, ici on peut faire deux ou trois hypothèses, entre lesquelles il ne paraît pas possible de choisir *a priori* ; c'est l'expérience qui peut décider quelle est celle qui correspond à la réalité.

Dans la première hypothèse, ou hypothèse *A*, ce seraient les astres les plus puissants au moment considéré qui agiraient seuls ; ceux, par exemple, qui seraient les plus dignifiés pour parler le langage astrologique.

En ce cas, le calcul des facultés serait possible et facile ; la différence avec la manière de calculer ordinaire serait peu prononcée, car, dans celle-ci, on néglige toujours plus ou moins les astres en débilité.

Au point de vue pratique, on arriverait probablement pour les principales facultés à des résultats assez voisins ; quant aux facultés secondaires, elles seraient habituellement calculées à faux.

Dans l'hypothèse *B* la nature d'un enfant serait en rapport plus facile ou plus intime avec certains astres qu'avec d'autres ; il y aurait un rapport électif en quelque sorte. On serait ainsi amené à admettre, pour prendre un exemple, que certaines personnes sont plus sensibles à l'action de Jupiter qu'à celle de Saturne.

Cette manière de voir serait en accord avec celle qui a cours, je crois, chez les occultistes proprement dits qui admettent l'existence de types jupitériens, saturniens, etc...

Si ce point de vue était exact, il rendrait douteux et difficile, si ce n'est pas même impossible, le calcul des facultés d'une personne ; car on ne voit pas, au moins *a priori*, sur quoi on se baserait pour choisir tel astre plutôt que tel autre.

Ici la différence avec la manière de voir et de calculer ordinaire serait radicale et absolue.

Enfin on peut concevoir une hypothèse mixte *C*, qui tiendrait des deux premières, et d'après laquelle la nature de l'enfant aurait un rapport électif avec certains astres, mais sa naissance n'aurait lieu que quand ces astres seraient très puissants, au moment, par exemple, où ils passeraient sur l'un des points cardinaux, au méridien ou sur l'horizon, ce qui paraît leur communiquer une énergie particulière.

L'heure de la naissance, en ce cas, aurait une importance considérable, ce qui paraît bien correspondre à la réalité. Il y aurait probablement plus de différence entre deux enfants nés à deux ou trois heures d'intervalle, qu'entre deux autres nés à la même heure, mais avec deux ou trois jours d'écart.

Au point de vue des rapports avec la théorie ordinaire, ce cas reviendrait presqu'au même que celui de l'hypothèse *A*, c'est-à-dire que les principales facultés seraient calculées à peu près exactement, mais que les facultés secondaires seraient calculées à faux.

Nous avons montré tout à l'heure que l'accord entre la nature d'une personne et les influences astrales de sa nativité ne doit être généralement que partiel. On peut aller plus loin et concevoir l'existence de cas contraires à la loi, c'est-à dire de cas où l'enfant naît sous une influence céleste en désaccord avec sa propre nature.

Rien ne prouve, en effet, qu'il y ait une nécessité absolue à ce que l'accord ait lieu, puisque déjà il n'est certainement que partiel. Il est donc légitime de concevoir l'existence de cas discordants. Sont-ils rares ? Sont ils fréquents ? C'est l'inconnu, mais ces cas sont légitimement concevables.

Peut-être s'appliquent ils aux naissances par accident ou par opération chirurgicale ; peut-être s'appliquent-ils en général à toutes les naissances prématurées ; peut-être même se présentent-ils parfois dans les naissances naturelles ; il est impossible actuellement de rien affirmer à cet égard, sinon que ces cas peuvent et doivent exister.

Cette conséquence paraît différer radicalement des conséquences de l'ancienne hypothèse. D'après celle-ci, théoriquement, il ne semble pas qu'il puisse y avoir de cas contraires à la loi. Si les astres ont la propriété d'agir, ils doivent toujours agir au moment de la naissance et inculquer à l'enfant ses diverses facultés.

La restriction apportée à l'utilisation des thèmes de nativité pour prévoir la nature ou les facultés d'une personne est encore plus marquée ici que tout à l'heure ; car, cette fois, elle est complète et montre que dans un certain nombre de cas, peut-être rares, peut-être fréquents, on n'en sait rien, le calcul ordinaire est entièrement faux.

II

Occupons-nous à présent de l'autre partie de la question, c'est-à-dire de la relation entre les péripéties d'une existence, autrement dit le cours de la vie ou la destinée d'une personne, et les dispositions astrales de sa nativité.

On peut expliquer ce phénomène de deux façons distinctes, l'une personnelle et l'autre impersonnelle.

Celle-ci est moins simple que la première, ou plutôt elle appartient à un ordre de conceptions plus élevé. Elle est intéressante parce qu'elle fait rentrer en ligne de compte la nature même du temps. Il est possible d'ailleurs que toutes deux soient vraies, car, appartenant à des ordres de conceptions différents, elles ne paraissent pas s'exclure.

Dans l'explication personnelle, le raisonnement est analogue à celui que nous avons déjà maintes fois tenu ; le résultat est produit par deux causes : d'une part la nature propre de l'individu, et d'autre part l'action des astres à chacun des instants de la vie.

Lorsque ces causes sont concordantes, la personne est aidée et favorisée par l'action céleste ; lorsqu'elles sont discordantes, elle est contrariée et maléficiée par cette action. Si celle-ci est énergique et malfaisante la vie peut être mise en danger.

La disposition des astres au moment de la nativité étant en accord avec la nature de l'enfant, on pourra substituer cette disposition à la nature elle-même pour faire les calculs. Mais comme l'accord n'est que partiel, le calcul ne sera qu'approximatif.

Il y a donc également une restriction sérieuse dans l'emploi des thèmes de nativité pour calculer les péripéties vitales. Cette restriction sera plus ou moins importante suivant que l'accord entre la nature de l'enfant et la disposition astrale de sa nativité sera plus ou moins complet.

Cette théorie personnelle des péripéties vitales est de beaucoup la plus simple, la plus rationnelle et la plus probable. C'est elle qu'il faut adopter tant qu'il ne sera pas démontré, par des preuves sérieuses, qu'elle est insuffisante.

L'explication impersonnelle est moins simple ; elle se rattache à des conceptions d'un ordre bien plus élevé, et qui sont, par conséquent, plus douteuses ; mais si elle était vraie, elle présenterait par elle-même un grand intérêt scientifique...

Elle est basée, en effet, essentiellement sur la nature du *temps*.

Or, cette notion est une de celles qui jusqu'à présent nous sont le moins accessibles. La science ne possède aucune connaissance sur la nature du temps. Elle sait le mesurer, mais elle est incapable de l'étudier au point de vue qualitatif.

Ainsi, on peut se rendre compte, jusqu'à un certain point, des particularités de l'espace : dans une certaine direction sur terre, on sait que l'on rencontrera des montagnes, des précipices, des rivières. S'il existe *dans le temps* des particularités quelconques, des parties favorables ou des parties dangereuses, on ne sait aucunement s'en rendre compte.

Eh bien, l'explication impersonnelle du phénomène qui nous occupe permettrait justement de concevoir, de connaître et d'analyser qualitativement la nature du temps.

Pour cela, il faut commencer par chercher à comprendre l'essence de la question.

Qu'est-ce, en effet, considéré à un point de vue général, que le cours d'une vie ? C'est une portion de temps. C'est, par rapport au temps, quelque chose d'analogue à une certaine étendue par rapport à l'espace. On peut dire, pour fixer les idées, que c'est une route décrite *dans le temps* comme nos routes ordinaires sont tracées dans l'espace.

Eh bien, c'est cette portion de temps, cette route décrite dans le temps qui est caractérisée par les dispositions astrales à un moment donné. C'est une chose générale, réelle, impersonnelle qui est ainsi définie.

Il en résulte que cette route, qu'on peut appeler une route astrale, est commune à tous les individus nés au même moment. Si elle présente des difficultés, des obstacles, des parties dangereuses, ils auront tous à les subir.

Cela ne veut pas dire qu'ils les subiront de la même façon, que les obstacles auront la même action sur eux tous ; car ici la nature personnelle entre en ligne de compte pour différencier les individus.

On peut se faire une idée assez exacte de la manière dont les facultés de chacun pourront agir, en se figurant plusieurs voyageurs qui parcourent une même route mais avec des moyens de locomotion différents. Celui-ci marche à pied, tel autre à cheval, tel autre en voiture. Tous suivent le même chemin, ils rencontreront les mêmes obstacles, mais il est clair que ces obstacles agiront d'une façon différente sur chacun d'eux.

Celui qui est à pied, par exemple, ira moins vite que les autres ; mais, dans sa marche tranquille, il ne risquera pas de verser comme celui qui est en voiture si un fossé se rencontre en travers de la route.

Il y aurait donc dans le cours de la vie d'une personne deux facteurs à distinguer : 1° un facteur général qui caractériserait la route astrale elle-même, la destinée impersonnelle relative à une certaine époque de nativité ; puis un facteur personnel provenant de la nature propre et héréditaire de l'enfant, qui agirait plus ou moins librement sur le canevas général.

La route astrale, avons-nous dit, est uoe chose générale, impersonnelle, applicable à tous les enfants nés au même moment. Le calcul ne devra donc pas se faire en utilisant seulement quelques éléments ; il faudra tenir compte cette fois de tous les astres du système.

Les résultats seront donc plus complets, plus exacts et plus précis que dans le cas des facultés. Les dispositions célestes permettront de représenter beaucoup mieux la route astrale qui correspond à la vie d'une personne que de faire connaître sa nature.

Cependant cette précision est encore illusoire, car il y a aussi une indétermination provenant du rôle joué par la nature personnelle : on prévoit toute une série d'événements ou de d.ngers qui se rencontreront sur la route en question, mais on ne sait pas quels sont ceux qui frapperont tel individu, et ceux qui ne le frapperont pas.

Pour le prévoir, il faudrait dans l'étude des périodes d'influence tenir compte d'une façon spéciale des astres qui sont en rapport particulier avec la personne qu'on étudie ; ceux dont l'action était en accord avec sa nature au moment de la nativité.

On retombe alors dans une restriction et une indétermination analogues à celles que nous avons rencontrées dans la première explication.

La différence pratique entre les deux manières de voir paraît-être celle-ci : dans la théorie personnelle, c'est la nature de la personne qui jouerait le rôle principal ; les astres n'auraient qu'une action secondaire, en présentant de bonnes ou de mauvaisee occasions à l'emploi de l'activité humaine. Dans la théorie impersonnelle, au contraire, ce seraient les astres, c'est-à-dire la fatalité, qui auraient le rôle fondamental ; la nature personnelle n'exercerait plus qu'une action secondaire, en venant modifier plus ou moins les conditions générales.

III

En résumé, on voit que, même en admettant que le fond des calculs astrologiques soit vrai, même en supposant que l'interprétation en soit faite exactement, on est amené à la conclusion que les thèmes de nativité ne peuvent être appliqués qu'avec des restrictions notables, tant pour l'étude des facultés d'une personne que pour celle de ses péripéties vitales. On n'arrive en réalité qu'à des notions approximatives et à des à-peu-près.

Si l'on cherche à se faire une idée comparativement des résultats obtenus par l'astrologie dans le cours des siècles, il semble que les conclusions précédentes les représentent assez bien, car les prédictions réelles et précises qu'on peut citer à son actif paraissent très rares. Quant aux calculs après coup, ils ne signifient pas grand'chose, il est trop facile de les accommoder aux circonstances.

Il ne faut pas oublier, d'ailleurs, la relation fondamentale qui régit les rapports entre la fatalité et le libre arbitre : dans les phénomènes de prévision, *rien n'est forcé.*

Ce qu'on prévoit, ce sont des dispositions favorables à tel ou tel événement. C'est à l'individu à en profiter lorsqu'elles sont heureuses, et à savoir les éviter lorsqu'elles sont dangereuses.

Il s'est passé récemment un fait intéressant qui vient illustrer cette relation d'une manière frappante : c'est la maladie du roi d'Angleterre.

Un astrologue anglais et plusieurs devineresses avaient prévu qu'il serait menacé par un grand danger et qu'il mourrait au moment de son couronnement.

La prévision était remarquable ; elle s'est trouvée, non pas tout à fait, mais en grande partie exacte ; le danger s'est réellement produit au moment indiqué, et même on peut dire que, livré aux seules forces naturelles, le roi Edouard VII devait mourir.

Il a été tiré des mains de la fatalité par l'habileté des chirurgiens qui l'ont opéré : la science a dominé le sort.

NÉBO.

NOTRE COURRIER

Questions

M. Nébo pourrait-il résoudre cette question jadis posée ici-même et sur laquelle ceux qui lisent dans le ciel ont gardé un silence prudent : c'est de savoir quelle est l'année marquée par Nostradamus en ces vers :

L'an que Saturne en eau sera conjoint
Avecque Sol, le roi fort et puissant
A Reims et Aix sera sacré et oint...

Il semble que ce soit là un problème d'astronomie pure dont l'énoncé seul présente quelque obscurité par suite de l'interprétation du mot eau, *par lequel les uns entendent* les Poissons, *les autres* le Verseau. *D'autre part nous devons approcher de cette année-là.*

E. AUBÉ.

Nous reproduisons aujourd'hui un certain nombre de questions auxquelles il n'a pas encore été répondu :

Un jour, dit Louis Blanc, le saint-simonien Cazeaux eut une heure d'extase et se mit à prophétiser.

Dans quels ouvrages trouverait-on des détails sur le mysticisme de cette école ?

UN CURIEUX.

Qu'est devenue Renée Sabourault, la fillette-médium qui produisait des phénomènes si déconcertants ? Sa médiumnité continue-t-elle, ou a-t-elle disparu ?

VICTOR B.

Donnez-nous des nouvelles de Louise Polinière et de la petite Bellanger ?

UN AMI DE TILLY.

Connaît-on des prophéties authentiques sur l'Irlande et l'Angleterre, avec indication des livres qui les renferment ?

TIMOTHÉE.

Un historien dit de la Dame blanche des Hohenzollern : « On prétendait que Joachim Ier, voulant agrandir son château de Berlin, obligea une vieille femme à lui vendre une maison dont elle ne voulait point se défaire, et que cette femme, transportée de colère, le menaça de devenir pour lui et pour ses descendants une messagère de mort. » (*Paganel :* Histoire de Frédéric le Grand, *I, p. 133.*)

Un érudit veut-il nous résumer le livre de l'Allemand Minutoli sur ce spectre historique ?

TIMOTHÉE.

On a beaucoup parlé d'une sacrilège mascarade, au cours de laquelle fut immolé un cochon, qui aurait eu lieu à Saint-Pierre de la Martinique, quelques jours avant la catastrophe. Ne s'est-on pas trompé sur le sens de cette parodie ? N'était-elle pas un reste des superstitions des primitifs habitants de l'île plutôt qu'une comédie blasphématoire contre le catholicisme ?

UN CHERCHEUR.

Il n'est pas douteux que, si on montre les mains de Syndon à une chiromancienne, elle y trouvera le signe fatal du tragique événement qui s'est déroulé à Etretat.

Tout de même la chiromancie ne serait véritablement une science expérimentale que si on soumettait les chiromanciennes à une épreuve contraire, et si, par exemple, elles réussissaient, étant donné tel homme et tel événement survenu dans la vie de cet homme, à nous donner un schema des lignes de ses mains, correspondant à la réalité.

Mme de Thèbes ou Mme Fraya voudrait-elle tenter l'expérience ?

UN MALIN.

Est-il vrai que des gens se rendent à la tombe de l'abbé Schnebelin, comme on accourait autrefois à celle du diacre Paris, et qu'il s'y soit produit des guérisons ?

UN ANCIEN MALADE DE L'ABBÉ.

Tous ceux de vos lecteurs qui connaissent un homme célèbre devraient bien vous envoyer ce qu'ils savent sur la part de merveilleux que contient sa vie. Le merveilleux est partout et il n'est pas de vie humaine qui n'en soit enveloppée.

GUSTAVE F...

Réponses

Qui pourrait nous signaler des guérisons, grâces ou miracles obtenus par l'intercession de sainte Philomène ? (*Echo du Merveilleux* du 1er septembre 1902.)

Monsieur,

Je me crois obligée en conscience de témoigner que mes prières ont souvent été exaucées d'une manière miraculeuse, mais je vais vous raconter un seul fait :

J'avais depuis dix-huit mois un bouton de la grosseur d'un pois à la paupière inférieure, et j'en étais d'autant plus tourmentée que j'avais connu une personne dont un bobo de ce genre était devenu cancéreux (une très proche parente). J'eus alors l'inspiration de faire une neuvaine à Sainte Philomène. Vers la fin de la neuvaine mon bobo diminua et, le dixième ou onzième jour, il avait disparu. Il y a vingt-quatre ans de cela environ et le bouton n'a plus reparu. Il me faudrait un livre pour relater tous les miracles dont j'ai été témoin. Il ne m'est plus possible d'avoir l'ombre d'un doute sur la réalité des vérités de la foi, ayant eu les preuves les plus convaincantes.

MME DE B.

PHYSIOGNOMONIE

TOLSTOI

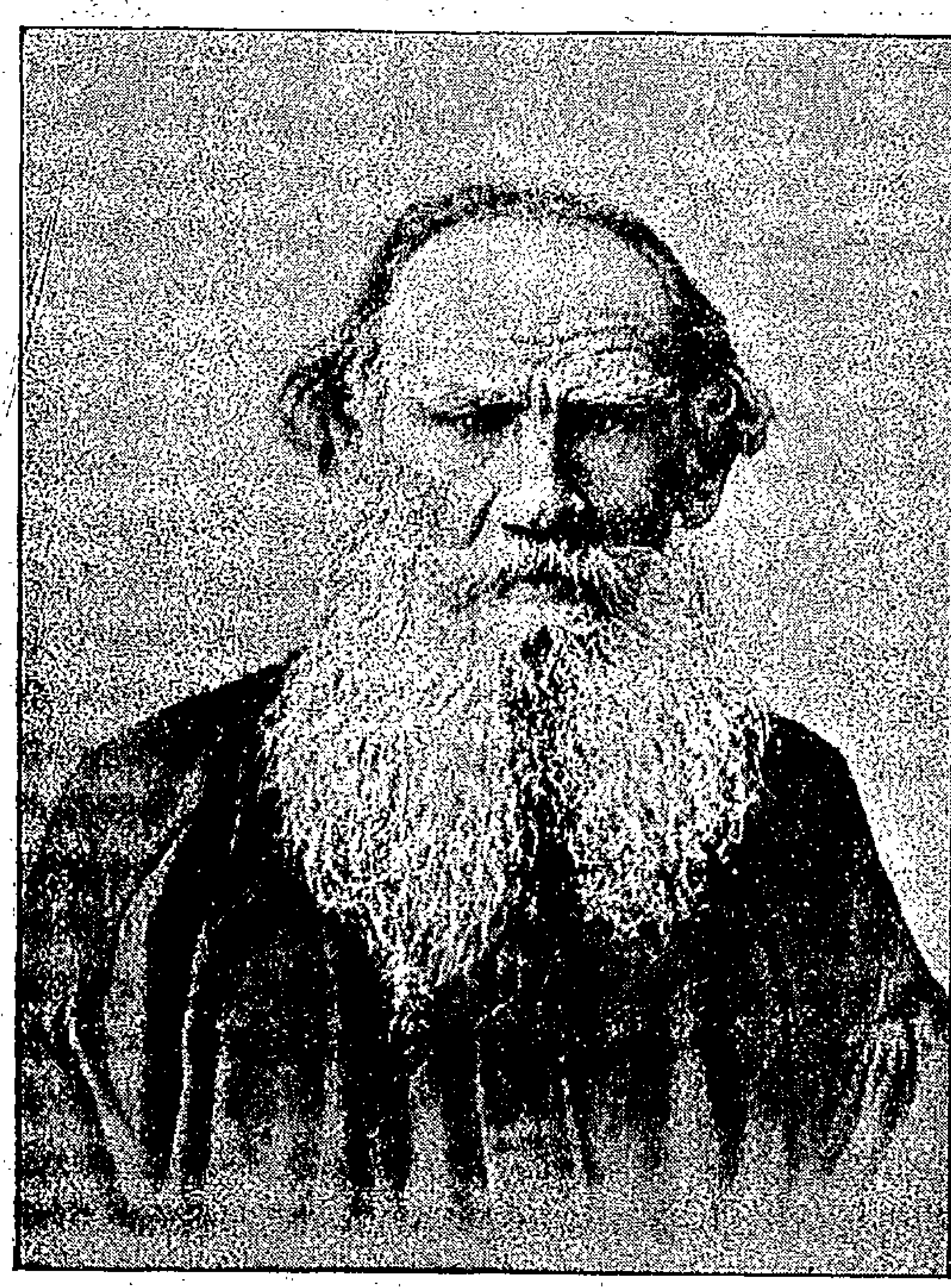
XXIII

« Quand des armées seraient campées
« contre moi, mon cœur n'en serait
« pas effrayé. »

L'Imitation, liv. III.

Qu'ils sont beaux, ceux qui portent au front le sceau d'élection de la Force Géniale !

Ils sont beaux de la plus noble beauté, de la beauté lumineuse résultant de l'ardente splendeur que rayonne extérieurement l'essence sublime d'une âme qui *pense*, *aime* et *veut*...



Ils sont beaux d'une beauté souveraine et active, faite de rude puissance créatrice, car, parmi la plèbe amorphe, anonyme et passive des multitudes humaines, ils sont ceux qui se dressent, Géants glorieux de l'Esprit, pour incarner l'originalité raciale, réaliser les gestes typiques et déterminer positivement les rythmes d'initiale impulsion...

Ils sont beaux, enfin, d'une beauté vraiment divine — car, dans la sphère de nos relativités, leur beauté traduit, de façon apparente, un passager reflet de l'Absolu et exprime un mouvement sensitivo-conscient de l'éternel et idéal désir qui, à travers l'Espace et la Durée, constamment meut et façonne les innombrables *Formes* dont l'ensemble évolutif constitue le féérique décor du Mirage universel...

Voyez, par exemple, Tolstoï !

C'est, je puis le dire, une des plus extraordinaires physionomies qu'il m'ait été donné de contempler jamais, une physionomie qui, à mon avis, prend naturellement place à côté des grandes figures de tous les temps.

Cette tête, qui semble pétrie d'incandescence vitale, de vouloir formidable, de bonté âpre et de puissante sérénité, présente véritablement quelque chose de titanesque dans son caractère général — quelque chose éveillant, en l'intimité de la conscience imaginative, un trouble analogue à cette poignante sensation d'écrasement que l'on éprouve, parfois, devant certains monuments de l'antiquité orientale — de l'antiquité égyptienne surtout. Et l'on pourrait, je crois, parfaitement définir la tête de Tolstoï en disant qu'elle a l'air d'être celle d'un philosophe de commencement du monde. Aussi bien, elle manifeste d'intenses analogies avec deux types animaux supérieurement remarquables : l'Aigle et le Lion.

Le Lion, qui apparaît dans toute la structure osseuse et dans la musculature fondamentale, se révèle aussi de manière très accentuée dans l'arcade zygomatique, le nez, les oreilles et la bouche. Mais, l'Aigle, qui influence la voûte frontale, allonge la coupe faciale et affine le visage inférieur — prend, au surplus et absolument, les yeux.

Mais ce qui, en outre, contribue pour beaucoup à l'extrême originalité de la tête de Tolstoï, c'est que l'on peut y observer — à un degré tout à fait exceptionnel — cette particulière asymétrie distinguant, plus ou moins, les individualités vouées soit à la spéculation abstraite, soit au rêve méditatif ou artistique, et qui consiste en un excessif développement du système facial — zones supérieure et médiane, principalement — par rapport à la boîte crânienne occipitale.

De ce fait que, ici, l'occiput semble plutôt saillant, et que les côtés latéraux postérieurs se développent très en largeur vers la partie moyenne, il résulte que cette tête se classe, au point de vue crâniologique, dans la catégorie des têtes *mixtes*. Cependant, l'asymétrie dont il vient d'être parlé, puis la vastitude et le bombé du dôme sincipito-temporal, enfin, la *ligne convexe* possible à tirer de l'angle supérieur frontal à la base du menton — voilà autant de particularités rapprochant sensiblement la tête en question du type dolichocéphalique arrondi, ce qui indique finalement une mentalité générale étrange et fort complexe, une mentalité faite d'intuition spéculative, tout à la fois visionnaire, analytique et combative.

Il est à remarquer que, chez Tolstoï, la zone médiane faciale — des yeux à la base des narines — s'accuse avec vigueur, et, primant le bas du visage, s'unit à la zone temporo-frontale qui, elle, par ses proportions

quasi-exagérées, domine incontestablement toute la tête, pour donner le gouvernail de l'être intime à l'âme sensitivo-intellectuelle et assurer, par là, le triomphe de la RAISON MORALE sur l'instinct d'animalité végétative.

Mais, considérez ce front, royal de force, de calme et de noblesse, considérez-le dans son étendue, sa coupe, et la façon hautaine dont il se découvre, et vous conviendrez que ce n'est pas une témérité d'affirmer qu'ils sont extrêmement rares les fronts modernes capables de rivaliser, même relativement, avec celui de l'Homme qui enfanta et la *Sonate à Kreutzer*, et *Anna Karénine*, et *Résurrection*, et ce gigantesque chef-d'œuvre : *Guerre et paix*... En vérité, ce front équivaut à plusieurs fronts réunis, car, par la protubérance osseuse de la partie supérieure, il se révèle indémontable dialecticien, tandis que par la voussure légèrement inclinée en arrière de cette même partie supérieure et, aussi, par l'ampleur saillante de l'arc temporal, il dénonce un sérieux penchant au mysticisme poétique et religieux, puis une imagination démesurée, touffue, fantasmagorique, comparable pour l'exubérance de sa fécondité morphogène à quelque prodigieuse forêt tropicale... D'autre part, les sinuositées accidentées environnant l'arcade orbitaire disent une vive faculté de coordination synthétique allant de pair avec de remarquables aptitudes philologiques.

Très rapprochés des yeux, fort épais, droits, étrangement broussailleux et fournis à l'excès vers l'angle externe, les sourcils ne sont pas moins étonnants que le front, et demeurent bien personnels..

De tels sourcils présagent une volonté effroyable de rigide implacabilité, de persévérance tenace, patiente et minutieuse dans la mise à exécution des projets conçus. De plus, ils laissent supposer des tendances à l'esprit de domination, au despotisme intellectuel, à l'exclusivisme philosophique... Toutefois, la violente proéminence de l'arcade osseuse fait présumer une naturelle faculté de vaste compréhension artistique et littéraire.

Assez grands, de coupe *cintrée* et de lobe *rentré*, les yeux — au regard scrutateur, audacieux, flamboyant et fixe — les yeux, dis-je, continuent et amplifient encore la signification occulte des sourcils. Il y a dans leur redoutable expression une fulgurance magnétique qui attire, subjugue et fascine irrésistiblement...

Oh ! ces yeux, ces durs yeux d'aigle !

Le nez, dans son genre, est aussi parfait qu'on peut le souhaiter...

Plutôt long, droit, renflé sur les parois latérales, d'arête fort large et de racine épaisse, massive même, ce nez — aux narines amples et fougueuses — typifie humainement le mufle léonin et dénonce, de prime abord, autant de loyauté et de générosité que d'ardeur batailleuse. Semblable organe n'appartient qu'à l'être de combat, robuste et sain, vivant au milieu de luttes incessantes, et porté, par nature, aux colères terribles comme aux haines profondes, mais aussi, capable des hautes abnégations, des sacrifices inouïs et des dévouements extraordinaires.

La bouche — aux lèvres grandes, pleines et charnues, mais régulières et joignant bien — exagère la forme « *affectueuse* » pour s'accorder avec le nez et devenir, comme lui, *humainement léonine*... Cette bouche, qui, en apparence, décèle un fond atavique de virulente appétence sensualiste, pourrait être inquiétante si l'âpre harmonie de son dessin linéaire n'exprimait, d'autre part, la forte paix psychique de l'homme accoutumé à vaincre continuellement les concupiscentes fermentations de l'âme inférieure, pour les transformer en éléments de passionnalité morale destinés à colorer et vivifier les conceptions littéraires d'un esprit très enclin, par ailleurs, à l'abstraite et géométrique rudesse dogmatisante.

Toutefois, le plus caractéristique, chez Tolstoï, c'est peut-être les oreilles.

Elles sont, il faut l'avouer, d'un genre spécial, et je n'en ai pas encore observé de pareilles.

Grande, large, épaisse, avec un lobe excessif, un ourlet tortueux et des reliefs intérieurs particulièrement tourmentés, tantôt plats, tantôt sinueux, — leur conque, plantée dans la verticale, s'éloigne de la tête jusqu'à paraître vouloir s'en détacher, et présente ainsi un aspect réellement déconcertant, unique, en quelque sorte préhistorique...

Ces oreilles, qui semblent tenir à la fois du félin, du faune et du condottière, révèlent — à l'état végétatif — une terrifiante instinctivité d'érotisme et de brutale agressivité. Et, si elles appartenaient à une physionomie moins favorisée de la zone sincipito-frontale en même temps que dotée d'un maxillaire lourd et carré, ces oreilles ne seraient pas sans faire justement appréhender — dans la personne de leur possesseur — quelque énergumène luxurieux et terroriseur...

Mais, ici, la sereine majesté du front, d'abord, puis l'élégant affinement du bas de la face, neutralisent heureusement ce que de telles oreilles pourraient manifester d'effrayant ou d'incontinent.

L'arcade zygomatique, intensément accusée, s'harmonise, elle, pour la signification physiognomonique, avec le nez, les yeux, les sourcils et le front.

Le maxillaire, solide et bien établi, mais relativement atténué dans ses contours extérieurs, puis le

menton, avancé, proéminent, mais très fin, correctement arrondi, sont signes révélateurs d'un aristocratisme inné se traduisant par des manières originales, à la fois aisées, simples, gracieuses, un peu brusques, pleines de cordialité affable et prévenante.

La barbe et les cheveux, très fournis, souples et ondoyants, disent une fréquente variabilité d'humeur, puis, l'amour de l'indépendance et le goût des rêveries solitaires.

Physiologiquement, Tolstoï possède du nerveux, du sanguin et du bilieux en proportions à peu près égales, ce qui, mathématiquement, produit une constitution encline à la longévité, et aussi merveilleuse d'activité psychologique que de robustesse physique.

Cependant, les rides et les gonflements sous-orbitaires témoignent d'une certaine irritabilité nerveuse, ainsi que d'un relatif déséquilibrement fonctionnel de l'estomac, du cœur, du foie et des reins — le tout causé par un excès de surmenage intellectuel.

Mais, les incisions qui barrent horizontalement le front vont de pair avec celles verticales se creusant entre les sourcils, pour corroborer ce qui a été dit de la physionomie en général, et montrer le surhumain vouloir d'une intelligence géniale — d'une intelligence capable d'atteindre la maîtrise n'importe en quelle branche de l'Art ou de la Connaissance.

Quant aux deux *paisibles* sillons qui descendent des narines à la bouche, ils font voir que, malgré une existence laborieuse des plus mouvementées, et traversée d'incidents douloureux ou tragiques, Tolstoï envers et contre tous, sut garder la sérénité de l'âme et rester « *L'Homme fort et tenace en ses desseins* » dont parle le poète.

Artiste, philosophe et apôtre — il apparaît comme un de ces rares privilégiés que les Destins hilares, soudainement pris de pitié, envoient de temps à autre jeter quelques rayons de lumière sur la sombre route où se traîne si misérablemement la pauvre Humanité.

GÉNIA LIOUBOW.

LES MIRACLES
du Bienheureux Bernardin de Feltre

(Suite et fin)

Bernardin de Feltre est de ce nombre. Il est mort pour revivre. Dieu lui a donné tout de suite une place dans son Eglise en lui conservant le pouvoir des miracles. Il a fait voir, par d'innombrables prodiges, qu'il voulait l'élever sur les autels et lui conserver après sa mort l'influence surnaturelle dont il l'avait doué pendant sa vie.

En terminant l'histoire de notre Bienheureux, Guslino et Simon de Marostica ont enregistré l'un et l'autre les faveurs miraculeuses obtenues par les fidèles qui l'avaient invoqué, soit à Pavie auprès de son tombeau, soit en d'autres lieux. Guslino écrivait avant 1523, c'est-à-dire vingt-huit ans après la mort de Bernardin. Or il énumère soixante-trois miracles. Simon de Marostica écrivant huit ans plus tard, en 1531, en compte cent sept, et il en omet, dit-il, une quantité considérable. En tête de cette liste, il a écrit les paroles suivantes :

« Quelles sont donc les merveilles opérées par la puissance de Dieu dans son serviteur? Elles se sont multipliées à mesure que grandissait la dévotion des fidèles. N'attendez pas de moi un récit complet de ce qui s'est fait et de ce qui se fait encore continuellement. Mon intention est de donner rapidement un sommaire de ces prodiges en en passant sous le silence une infinité : *infinitis omissis.* — Mais où me tourner? Par où commencer? Par les plus grands ou par ceux de moindre importance? Par les muets, les sourds, les aveugles, les boîteux? Par les idiots, les paralytiques ou les épileptiques? Commencerai-je par ceux que la fièvre dévorait, qui souffraient de la pierre ou qui étaient couverts d'ulcères? Car où est le genre de maladie qui ait résisté à sa puissance? Quelle marque, quelle preuve de sa sainteté a-t-il omis de donner? Il a guéri ceux qui étaient blessés; il a délivré de la mort les agonisants; il a fait cesser la rage, les pertes de sang; il a fait rentrer les hernies, extirpé les cancers; il a été secourable aux femmes stériles ; il a même ressuscité des morts. Certes, tout cela est grand, tout cela est rare; peu d'hommes ont une pareille puissance, chez lui elle est continuelle.» (Actes de la Congrégation des Rites, p. 321.)

Depuis Guslino et Simon de Marostica, les miracles n'ont pas cessé. Le volume de la Congrégation des Rites en contient un grand nombre de dates plus récentes. Ils furent racontés par divers témoins devant le tribunal ecclésiastique de Pavie pendant les procès de 1629 et 1662. D'innombrables ex-voto remplissaient l'église du couvent de Saint-Jacques avant sa destruction, et révélaient à tout le monde la puissance du Bienheureux, la dévotion des fidèles et leur reconnaissance. En outre, beaucoup de ces miracles ont donné lieu à des enquêtes minutieuses faites par les évêques, enquêtes dont on a dressé procès-verbal. Ainsi les faits sont prouvés par des actes authentiques.

Enfin, les Pères Bernardin de Chiasteggio et Innocent de Pavie ont raconté à leur tour, en terminant la vie du Bienheureux, un grand nombre de miracles obtenus par son intercession. Les Bollandistes ont reproduit le récit de ces Pères dans deux appendices. Or ce récit ne contient pas moins de vingt-six colonnes dans l'édition in-folio.

On ne nous pardonnerait pas de garder un silence

absolu sur ses nombreux miracles. Nous allons en parler avec une extrême discrétion.

Le premier, relaté par Simon de Marostica, est la résurrection d'un enfant. Un professeur de l'Université et sa femme avaient commis l'imprudence de faire dormir avec eux leur bébé. Le père, la nuit, ne l'entendant pas respirer, éveille sa femme et lui dit : « Que fait l'enfant ? » Celle-ci le touche. Hélas! son corps était déjà froid; elle l'avait étouffé. Les malheureux parents poussent des cris de désespoir. Toute la maison se lève, et quand, de bonne heure, cette nouvelle s'est répandue dans le quartier, on accourt apporter au père et à la mère des paroles de consolation. Tout à coup le père se lève, mû par une inspiration subite : « Pourquoi continuer à pleurer, dit-il, n'avons-nous pas ici le corps de Bernardin de Feltre ? » Prenant alors le cadavre de l'enfant, il court au tombeau du Bienheureux. Pendant qu'il l'invoquait avec ferveur, son enfant revint à la vie. En souvenir de ce grand bienfait, les parents firent faire une reproduction en argent de leur fils. Elle avait une longueur de deux coudées. Ils la portèrent dans le sanctuaire de Saint-Jacques, où elle fut déposée avec cette inscription : « Cet enfant a été rappelé de la mort à la vie par les mérites du Bienheureux Bernardin. *Puer iste a morte ad vitam B. Bernardini meritis est revocatus.* » Cette statuette fut envoyée à Rome en 1500. D'autre part, le vicaire général de l'évêque de Pavie cita devant lui les parents de l'enfant et sept témoins d'après lesquels il certifia la vérité du miracle.

Autre prodige raconté par Guslino au numéro XXXVI et par Simon de Marostica au numéro XVIII. Il eut lieu dans la ville de Crema, près de Lodi. Un nommé Annibal Vermicato eut de sa femme un enfant qui était un monstre. La tête et un bras tournés du côté du dos ne pouvaient par aucun moyen être remis en place. Une jambe levait le pied en l'air jusqu'à toucher le bras. On eut recours aux médecins les plus savants, sans obtenir aucune amélioration. On invoqua ainsi plusieurs saints. Ils restèrent sourds à la prière des parents désolés. Dieu réservait à Bernardin de Feltre d'être leur consolateur. Le Père gardien des Frères Mineurs de Crema va trouver ces pauvres gens et les presse de faire un vœu au Bienheureux pour obtenir la guérison si ardemment désirée. Ils lui répondent : « Nous sommes complètement découragés, et nous n'avons pas la tête à chercher quel vœu nous pourrions faire. Chargez-vous-en. Allez prier ce Père Bernardin. S'il guérit notre fils, nous accomplirons tout ce que vous promettrez. » Le Père gardien se rend alors à Pavie. Pendant qu'il est prosterné près du tombeau de notre Bienheureux et lui fait quelques promesses, l'enfant, à Crema, était complètement guéri. Tous ses membres prenaient leur place naturelle. Il était devenu beau et rayonnant de santé. Au retour du Père gardien, les parents constatèrent que cette guérison radicale et instantanée avait eu lieu au moment même où le religieux, leur ami, avait prié pour eux au couvent de Saint-Jacques.

Énumérant les miracles dus à l'invocation du Bienheureux Bernardin, Simon de Marostica les sépare en plusieurs catégories qu'il fait précéder d'une courte observation. Il rappelle, par exemple, que le serviteur de Dieu avait eu une hernie de chaque côté, ce qui ne l'avait pas empêché de se livrer à des travaux accablants, et il raconte ensuite comment il a délivré plusieurs malades de la même infirmité. Or, au numéro XII il parle d'un chirurgien qui souffrait de ce mal depuis vingt-cinq ans. Il avait soulagé les autres sans pouvoir se soulager lui-même. Apprenant un jour ce qu'avait enduré le Père Bernardin et les miracles qu'il faisait, il se recommanda à lui, et pendant son sommeil ses organes se remettent en place. Il se réveille complètement guéri. Le Père François de Feltre eut connaissance de ce fait. Il en a consigné le récit dans ses notes.

Terminons par un dernier prodige, celui qui clôture la liste de Simon de Marostica. Dans une petite ville de la Sardaigne, appelée Sassari, vivait une femme du Piémont, qui était fière de l'honneur accordé à l'Italie dans la personne de Bernardin de Feltre. Elle écoutait avec dévotion tout ce qu'on racontait de ce grand prédicateur. Or, un jour, son fils unique est emporté par une courte maladie. Elle se laisse aller d'abord à un accablement profond, demeurant insensible aux condoléances que lui apportent ses voisins. Tout est préparé pour les funérailles. Mais à l'arrivée des prêtres, venus pour conduire le corps à l'église, cette pauvre mère, surexcitée par la pensée de ne plus revoir son fils, se jette sur le cadavre et s'écrie : « O Seigneur Jésus-Christ, montrez que vous avez eu pour agréables les œuvres du Père Bernardin de Feltre, et par ses mérites, vous qui pouvez tout, ramenez à la vie mon fils qui est là, mort, entre mes bras. *Domine Jesu Christe, si unquam B. Fratris Bernardini Feltrensis opera tibi grata fuerunt, ejus meritis, mihi filii vitam jacentis, qui omnia potes, redde.* »

A peine a-t-elle fini de parler, l'enfant ressuscitait, plein de force et de santé. Ce fut un délire général. On pleurait de joie après avoir pleuré de douleur. Les prêtres présents au miracle érigèrent un autel en l'honneur du Bienheureux, et, tous les ans, au jour anniversaire de cette résurrection, on chantait la messe en action de grâces de cette faveur miraculeuse.

Les décrets d'Urbain VIII n'existaient pas encore. Il n'était pas défendu alors de rendre un culte public à de saints personnages, avant que Rome les eût mis sur les autels. La piété des fidèles, leur reconnaissance pour les miracles dont ils étaient les témoins, suffisaient, avec l'approbation du clergé du lieu, pour canoniser quelqu'un. Il y eut des abus, et le pape Urbain VIII y a coupé court en réservant au souve-

rain Pontife le droit de juger seul ces causes solennelles. Mais l'abus était impossible, quand la multiplicité des miracles et leur caractère éclatant rendaient manifeste la volonté de Dieu d'attirer les fidèles aux pieds d'un saint. Simon de Marostica en fait la juste observation. « Si, dit-il, on a rendu un culte public à Bernardin, dans un pays aussi éloigné de l'endroit où repose son petit corps, et cela après un seul miracle, comment ce culte lui serait-il refusé là où se trouve cette précieuse relique, et cela quand elle opère chaque jour les plus grands miracles ? » Nous parlerons bientôt de ce culte dont l'Eglise a reconnu, plus tard, la légitimité. Nous dirons mieux notre pensée sur son avenir. Mais, déjà, on peut voir combien il repose sur des fondements solides.

R. P. LUDOVIC DE BESSE.

LES AUTO-ACCUSATEURS

On a arrêté, récemment, dans le quartier de Javel, un individu qui, lorsqu'il a été amené au poste, s'est déclaré l'auteur du crime sensationnel commis, il y a deux ans, sur un jeune homme dont le corps fut retrouvé en morceaux, rue des Plâtrières.

Cet individu, nommé Frédéric Campard, avait essayé d'étrangler un garçon de laboratoire qui, l'ayant entendu se plaindre d'être sans domicile, lui avait offert l'hospitalité pour la nuit.

Pressé de questions par M. Cochefert, Campard ne tarda pas à se contredire, et il fut démontré, recherches faites, qu'en 1900, époque où fut découvert le crime de l'homme coupé en morceaux, il purgeait, en Algérie, une peine à laquelle un conseil de guerre l'avait condamné.

De tels exemples d'auto-accusation ne sont pas rares. Cette affaire de l'homme coupé en morceaux en a provoqué plusieurs pour sa part, à cause de son retentissement énorme et aussi, sans doute, du mystère qui l'a entourée.

Au début de décembre 1900, un nommé H.., employé de bureau à Paris, qui a eu son brevet supérieur à l'école Turgot, quitte brusquement la maison où il est employé, et fait une fugue de quelques jours. Au bout d'une semaine sa famille apprend qu'il est allé à Montargis se constituer prisonnier auprès du commissaire de police en se dénonçant comme l'auteur du crime de la rue des Plâtrières. Dans une note rédigée d'après des observations recueillies ensuite au Dépôt, le professeur Ernest Dupré raconte que l'auto-dénonciation fut faite avec tant de luxe et de vraisemblance dans les détails que les autorités, croyant tenir le coupable, gardèrent H... et que le chef de la sûreté fit le voyage de Montargis.

Le mobile du crime? H... aime une femme dont la victime est l'amant; la jalousie et la vengeance l'ont poussé à tuer. Il a commis un crime passionnel. Une enquête est ouverte : ses déclarations sont reconnues fausses. Il change alors de thèse. La femme qu'il aime, Mme L..., a pour amant l'auteur du crime et du dépeçage de la rue des Plâtrières, et c'est par esprit de sacrifice, pour donner à Mme L... une preuve éclatante d'amour, qu'il s'est dénoncé à la place du vrai coupable. Pure invention encore!

Plus tard, le 8 mai 1902, c'est un jeune serrurier, nommé R..., qui vient se constituer prisonnier dans un commissariat de police, déclarant être l'assassin de l'homme coupé en morceaux. Mais celui-ci refuse de faire connaître son identité. Il ne veut pas que ses parents sachent ce qu'il a fait. Ils en mourraient. Le père et la mère sont, néanmoins, découverts et ils donnent l'explication du nouveau cas d'auto-accusation. Le jeune homme est vantard, fanfaron ; il a le culte du mensonge. C'est par forfanterie qu'il se dit l'assassin du crime de Ménilmontant, pour qu'on parle de lui.

La vanité joue un grand rôle chez un grand nombre d'auto-accusateurs.

M. Cochefert reçoit, un jour, la visite d'un jeune homme très correct qui vient lui déclarer qu'à l'aide d'un tube en caoutchouc il a conduit, dans la chambre de sa sœur, des gaz (oxyde de carbone et acide carbonique) qui l'ont asphyxiée. M... est fils d'un pharmacien. Il a pu aisément se procurer les gaz toxiques nécessaires... Mais on s'aperçoit bientôt que le jeune M... est un *débile intellectuel fanfaron*, absolument incapable d'avoir commis le crime dont il s'accuse. Bachelier ès sciences, se disant disciple de Baudelaire, imitant Richepin sur lequel il a écrit une série d'articles de critique, il est tellement infatué de lui-même qu'il se croit un génie méconnu... Son extraordinaire appétit de notoriété le pousse à se proclamer fratricide, alors que celle qu'il appelle sa victime est morte de sa belle mort.

Une autre fois, à Saint-Ouen, c'est un nommé D... qui se prétend l'auteur de la violation de sépulture de Fernande Muy. Avec une précision rigoureuse, il accumule les détails. On l'arrête. On enquête. On découvre, en fin de compte, que D... est un grand liseur de faits divers, de récits de crimes, d'aventures, de romans tragiques, et qu'exalté par ses lectures, il a voulu être aussi un héros.

Une exaltation de ce genre poussa un malheureux, en 1845, à se déclarer l'assassin de M. Delarue, au moment même où le coupable, Thomas Hocker, allait expier son crime. L'exécution faillit être retardée.

Une perquisition a lieu un jour chez un nommé Le B..., poursuivi pour abus de confiance. On trouve un dossier contenant les plans de l'Elysée, du ministère de l'intérieur, un projet de fabrication d'engin explosif, des lettres de commande de bombes destinées à faire sauter le chef de l'Etat, *des lettres qu'il s'adressait à lui-même en réponse à ces commandes*, etc. Il déclare que, depuis longtemps, il veut faire sauter l'Elysée, qu'il peut faire éclater des bombes de très loin, par le procédé des ondes hertziennes... Encore un fanfaron malade!

Mais un cas plus curieux fut celui du nommé Auguste-Albert D..., garçon boucher, qui, le 29 novembre 1891, s'accusa d'avoir tué M. Constans, ministre de l'intérieur. Dans ses interrogatoires il retrace la scène avec une frap-

pante netteté de décor visuel. Il voit le crime. Il y assiste. Il le décrit cyniquement. « Quand j'ai été seul avec M. Constans, dit-il, j'ai saisi le couteau de boucher dont je m'étais muni et je lui ai coupé la gorge... On va me juger. C'est la peine de mort. J'ai tué un homme. Je dois être tué. » Il se rappelle que M. Constans a eu un râle comme un veau qu'on saigne. Il a encore le cri dans l'oreille... Il ne rêve pas; il le voit toujours râlant... On lui dit que M. Constans a parlé la veille à la Chambre. Il déclare qu'on a mis à sa place quelqu'un lui ressemblant : « Je n'ai jamais vu, ajoute-t-il, un veau revenir d'une blessure comme celle-là! J'ai frappé par côté et non pas en avant, le jet de sang est allé vers le plafond... »

Après avoir obtenu de brillants succès au lycée de Rennes, D... avait été admis au Prytanée de La Flèche, comme neveu du général G... Très instruit, il émerveillait son entourage par son érudition. Il faisait des vers, des comédies. Mais, rendu à la vie civile après une révolte au Prytanée à laquelle il avait pris part, il mena une existence de dévoyé et, ce qui le perdit surtout, ce fut un caractère trop impulsif et un excès d'imagination... Après l'histoire de son pseudo-crime, il fut classé médicalement, à Sainte-Anne, parmi les dégénérés.

Mais combien d'autres cas d'auto-accusation! Pour le fameux assassinat de Marie Aguétant, ne vit-on pas deux prétendus coupables se dénoncer en même temps, et, confrontés, se regarder avec dédain, chacun voulant être le « vrai ». Les hallucinations visuelles sont parfois si riches en détail que les magistrats s'y laissent prendre. En 1878, un nommé F... fut même condamné à quinze ans de travaux forcés pour un meurtre qu'il s'était ainsi délibérément attribué. Ce n'est qu'en 1882, à la suite d'un aveu du coupable véritable, qu'il obtint la revision de son procès.

Le Dr Ernest Dupré, dans un savant rapport qu'il vient de présenter au Congrès des médecins aliénistes et neurologistes qui vient d'achever ses travaux à Grenoble, étudie les états morbides au cours desquels apparaissent les idées d'auto-accusation. Il met en première ligne, parmi les plus étranges, l'état mélancolique. Le malade est persuadé de sa déchéance physique et morale, et, « la conviction de la culpabilité étant secondaire au tourment moral, c'est ici, par une inversion de la chronologie psychologique ordinaire, le *sentiment du remords qui engendre la notion de la faute*. Ces malades se chargent de tous les crimes. Ils assument la responsabilité de coïncidences malheureuses. Ils s'attribuent des catastrophes, parce qu'ils les avaient souhaitées ou même seulement fait entrevoir à leurs victimes.

Ils s'imaginent ainsi avoir provoqué ou perpétré tels ou tels événements désastreux ou criminels. Une femme prédit à son mari que sa mauvaise conduite lui attirera la punition divine. Le mari meurt. Elle se reproche sa mort comme un crime. La menace se réalise, c'est donc qu'*elle a porté malheur*. Que de mères s'accusent ainsi d'avoir tué leurs enfants! Le Dr Dupré cite des cas émouvants d'auto-accusation provoqués simplement par des coïncidences.

L'auto-accusateur « mélancolique » est délirant, sincère, anxieux et repentant. L'auto-accusateur fanfaron, lui, se montre indifférent, lucide, menteur, satisfait et glorieux. On remarque en lui un appétit morbide de gloriole, un besoin instinctif de mise en scène.

Le Dr Dupré en arrive à ces conclusions statistiques :

Les auto-accusateurs se recrutent, par ordre de fréquence, d'abord chez les alcooliques, ensuite chez les dégénérés; bien au-dessous de ces deux catégories psychiatriques, figurent les états mélancoliques, l'hystérie et, enfin, les états démentiels.

Environ les deux tiers des auto-accusations portent sur des crimes inexistants, dont une courte enquête préliminaire démontre la nature imaginaire. Le dernier tiers se partage entre des crimes réels, mais le plus souvent impossibles à imputer à leurs prétendus auteurs. Une dernière catégorie de faits vise les crimes réellement commis et avoués par les coupables, sous des influences ou dans des dépositions d'ordre pathologique.

L'étude des faits d'auto-accusation démontre que ceux-ci ont pu et peuvent encore entraîner de regrettables conséquences pratiques et judiciaires (condamnations injustes, longues préventions pendant de laborieuses enquêtes, actions en justice inutiles, etc.).

C'est à ce titre, en dehors du problème troublant qu'ils constituent pour les médecins, qu'ils nous apparaissent comme un danger.

(*L'Eclair*.)

LA TAPISSERIE PROPHÉTIQUE

Nous empruntons le récit suivant aux *Mémoires* de Mme de Genlis :

L'amie intime de Mme de Montesson, ma tante, était la présidente de Gourgues. C'était une personne toujours malade, et presque toujours couchée sur une chaise longue, avec une passion platonique et malheureuse pour le chevalier, depuis marquis de Jaucour, celui qu'on appelait le *Clair de lune*.

Nous allions assez souvent souper chez Mme de Gourgues ; il n'y avait jamais à ces soupers que le chevalier de Jaucour et, outre ma tante et moi, tout au plus deux personnes ; nous n'y avons jamais été plus de six.

Le chevalier de Jaucour avait une figure très agréable, un visage rond, plein et pâle, des yeux noirs, de jolis traits, des cheveux bruns, négligés et dépoudrés ; il ressemblait, en effet, à un *clair de lune*. Sa taille était noble, il avait bonne grâce. Son caractère était excellent, plein de droiture et de loyauté. Il avait fait plusieurs campagnes de guerre ; étant entré au service à douze ans, il avait montré autant d'intelligence militaire que de bravoure. Son esprit était, comme son caractère, sage et raisonnable. A l'un de ces soupers, ma tante dit que j'avais peur des reve-

nants. Alors Mme de Gourgues proposa au chevalier de Jaucour de me conter *sa belle histoire de la tapisserie*. J'en avais entendu parler comme d'une chose parfaitement vraie, car le chevalier de Jaucour donnait sa parole d'honneur qu'il n'y ajoutait rien, et il était incapable de dire un mensonge qui, d'ailleurs, n'aurait eu aucun sel. Cette histoire était devenue prophétique à l'époque de la révolution. Je puis la rapporter avec une scrupuleuse exactitude, parce qu'ayant beaucoup vu le chevalier de Jaucour, je la lui ai fait conter cinq ou six fois en ma présence ; la voici :

Le chevalier, né en Bourgogne, fut élevé dans un collège à Autun. Il avait douze ans lorsque son père, qui voulait l'envoyer à l'armée sous la conduite d'un de ses oncles, le fit venir dans son château. Le soir même, après le souper, on le conduisit dans une grande chambre où il devait coucher ; on établit sur une espèce de trépied, au milieu de la chambre, une lampe allumée, et on le laissa seul. Il se déshabilla et se mit au lit sur-le-champ, en laissant brûler la lampe. Il n'avait nulle envie de dormir, et comme il avait à peine regardé sa chambre en y entrant, il se mit à la considérer. Ses yeux se portèrent sur la vieille tenture de la tapisserie *à personnages* qui se trouvait vis à-vis de lui ; le sujet en était bizarre ; elle représentait un temple dont les portes étaient fermées. Sur le haut de l'escalier de cet édifice était debout une espèce de pontife ou de grand-prêtre, vêtu d'une longue robe blanche ; il tenait d'une main une poignée de verges, et de l'autre une clef. Tout à coup le chevalier, qui regardait fixement cette figure, se frotta les yeux, croyant avoir un éblouissement, ensuite il regarda de nouveau, et la surprise et le saisissement le glacent et le rendent immobile ! Il voyait cette figure se mouvoir, descendre gravement les marches de l'escalier !

Enfin, la voilà hors de la tapisserie et dans la chambre, qu'elle traverse ; elle arrive tout près du lit et, s'adressant à ce pauvre enfant pétrifié par la terreur, elle lui dit bien distinctement ces paroles : *Ces verges fustigeront un grand nombre : quand tu les verras s'agiter, n'hésite pas à prendre la clef des champs que voilà.....*

A ces mots, la figure tourne le dos, s'éloigne, se rapproche de la tapisserie, remonte l'escalier et se remet à sa place.

Le chevalier, baigné d'une sueur froide, fut pendant plus d'un quart d'heure tellement privé de force, qu'il était hors d'état d'appeler ; enfin on vint : n'osant confier cette aventure à un domestique, il dit seulement qu'il se trouvait mal ; et l'on resta auprès de lui tout le reste de la nuit.

Le lendemain, le comte de Jaucour, son père, l'interrogeant sur ce qu'il avait eu la nuit, il conta sa vision.

Au lieu de se moquer de lui, comme le chevalier s'y attendait, le comte l'écouta fort sérieusement, ensuite il dit :

« Rien n'est plus extraordinaire, car mon père, dans sa première jeunesse, eut aussi dans cette même chambre, avec le même personnage représenté dans cette antique tapisserie, une scène fort étrange... » Le chevalier aurait bien désiré savoir le détail de cette vision de son grand-père, mais le comte n'en voulut pas dire davantage ; il ordonna même à son fils de ne lui en plus parler, et le jour même le comte fit détendre toute cette tapisserie, qu'il fit brûler en sa présence dans la cour du château.

Voilà cette fameuse histoire dans toute sa naïveté. Mme Radcliffe eût été bien aise de la savoir, et je crois que le chevalier de Jaucour, à l'époque de la Révolution, se la rappela ; ce qu'il y a de certain, c'est qu'*il prit la clef des champs*, lorsqu'il vit *les verges s'agiter*. Il n'hésita pas à quitter la France.

Le chevalier commandait alors, en qualité de lieutenant général, la petite armée destinée à faire le siège de Genève, de concert avec les Suisses et le roi de Sardaigne. Il sortit de France en 1789, et fut compris en juillet 1791, par Monsieur, au nombre des chefs de la noblesse rassemblée dans les Pays-Bas et fut en 1792 à la tête de l'avant-garde de l'armée des Suisses. En 1795, ils l'envoyèrent siéger au conseil réuni à Vienne. Plus d'une fois dans sa vieillesse, il rappela à ses interlocuteurs l'histoire de *la Tapisserie prophétique*.

LE CHEVAL BLANC

Vers la fin du dix-septième siècle, un jeune Anglais, appartenant à une famille opulente et noble, en revenant de la chasse au cerf, trouva plusieurs domestiques rassemblés autour d'un diseur de bonne aventure qui était ou qui prétendait être sourd et muet. Moyennant quelques farthings, il écrivait avec de la craie sur une planche la réponse aux questions que les domestiques lui posaient de la même manière.

Au moment où sir William passait, le sourd-muet lui fit signe qu'il voulait lui prédire l'avenir.

— A moi? dit le jeune homme en haussant les épaules : qu'est-ce que ce maraud peut avoir à m'annoncer ?

Le diseur de bonne aventure lui tendit la planche ; mais sir William la lui rendit après avoir vainement cherché dans sa tête à formuler une question.

Le sourd-muet écrivit lisiblement ces mots :

Prenez garde au cheval blanc !

Sir William sourit de cet étrange avis, qu'il avait

complètement oublié quand, six ans plus tard, il s'arrêta sur la place Saint-Marc, à Venise, devant un nécromancien ambulant.

Ce charlatan était entouré d'une foule nombreuse. Il transmettait ses oracles à ses clients au moyen d'un tube de fer-blanc qu'il allongeait et raccourcissait à volonté.

Sir William lui jeta une pièce de monnaie ; le charlatan le regarda fièrement et, sans daigner faire usage de son tube, il lui dit en italien :

Signor Inglese, cavete il bianco cavallo! (Monsieur l'Anglais, prenez garde au cheval blanc!)

Sir William tressaillit, et telle fut son émotion qu'il se hâta de se retirer pour se dérober aux yeux du public. Il s'imagina d'abord que le sorcier anglais s'était rendu sur le continent et y avait recouvré la parole ; mais, ayant pris des informations, il acquit la certitude que le charlatan de Venise n'avait pas quitté l'Italie, et ne parlait qu'italien.

En 1715, après l'avènement de Georges Ier, sir William, qui avait servi la cause de Jacques II, fut écroué à la Tour de Londres.

Au-dessus de la porte extérieure de cette forteresse étaient peintes les armes de la Grande-Bretagne. On travaillait à y faire les changements que nécessitait l'avénement de la maison de Brunswick ; et au moment où la voiture du prisonnier passait sous la voûte, un peintre ajoutait au blason le cheval blanc qui figure dans les armoiries de l'électeur de Hanovre.

Un moment frappé de cette circonstance, sir William se rappela immédiatement les deux singulières prédictions qui lui avaient été faites. Il les communiqua au sous-gouverneur de la Tour de Londres et à tous ceux qui vinrent lui rendre visite pendant sa détention.

— Je puis mourir maintenant, leur disait-il, la prédiction est accomplie. Le cheval blanc que j'avais à redouter, c'est celui qui symbolise la prison de Londres contre laquelle j'ai vainement lutté, et qui se venge en me retenant captif.

Il se trompait.

Longtemps après, dans une partie de chasse, il fit une chute en voulant franchir un fossé, et se brisa le crâne.

Il montait un cheval blanc.

*
* *

Une anecdote analogue est racontée dans l'*Histoire de la Russie*, par M. de Lamartine. On avait prédit à Oleg, régent du royaume en 879, que son cheval favori serait la cause de sa mort, et, pour éviter la catastrophe qui lui était annoncée, il avait renoncé à monter à cheval dans les dernières années de sa vie. Ayant demandé un jour des nouvelles de son coursier, il apprit que l'animal était mort dans les pâturages de Kief depuis quatre ans.

— Demain, dit-il, je veux aller visiter les ossements desséchés de ce généreux compagnon de mes exploits.

Conduit sur les steppes où gisait le cadavre, Oleg s'attendrit et, retournant du pied la tête du cheval, il en brisa le crâne sous sa semelle. Un serpent venimeux sortit de la cavité du crâne, dont il avait fait son asile, et mordit l'orteil du héros. Oleg expira près des restes de son coursier.

ÇA ET LA

Le serpent fascinateur

Nous recevons d'un de nos abonnés cette intéressante relation :

« Naguère, traversant une vaste plaine dépourvue d'arbres et d'arbustes, mais toute garnie d'une moisson de thym, je fus tout à coup arrêté par la vue d'un oiselet qui battait des ailes tout en restant immobile à deux ou trois mètres au-dessus de ma tête. Etonné, j'arrête mon cheval, car j'étais sur une petite voiture, pour examiner cet oiseau et voir la direction de son vol.

De prime abord je constate qu'il ne peut ou ne veut pas voler, tout en s'agitant dans les airs. Ma vue et celle de mon équipage ne l'inquiétaient nullement. Je pris donc le fouet et j'essayai, en gesticulant, de lui faire peur ; peine inutile. L'oiselet fait toujours son petit mouvement d'ailes sans changer de place, ne semblant se rendre compte ni de moi ni du cheval. Détails qui me frappèrent, sachant combien les oiseaux sont toujours sur le qui-vive et prêts à voler.

Intrigué de plus en plus de ne pouvoir lui faire prendre son essor, je résolus de descendre de ma voiture. Je m'arme d'une pierre, j'essaie de l'effrayer sans lui faire mal. Quel n'est pas mon étonnement lorsque, en me baissant, je vois un serpent, d'une longueur de cinquante centimètres tout au plus, qui regarde fixement le pauvre oiselet. Cette scène me surprend ; je me rappelle alors d'avoir lu et entendu dire que les serpents ont le pouvoir de fasciner certaines bêtes, surtout les oisillons, et que lorsque cette fascination a lieu, on peut l'arrêter par le passage d'un corps entre les deux animaux.

Désireux d'éclaircir la chose, de me convaincre de ce pouvoir, je m'approche du serpent pour voir si, en réalité, il fixe bien l'oiseau. Me voilà vite convaincu ; de plus, je constate que, malgré ma présence et le bruit de mes pas, ce reptile s'obstine à ne pas perdre de vue l'oiseau dont il veut faire sa pâture. Déployant alors toute mon attention — car il me semble constater comme un fluide charmeur — je fais passer horizontalement le fouet entre l'oiseau et le serpent. O surprise ! au même instant le fluide est arrêté : l'oiseau s'envole comme un éclair, il est sauvé, le voilà déjà loin.

Aussitôt le reptile, voyant sa proie perdue et se rendant compte cette fois de ma présence, se hâte lui aussi de prendre la fuite, tout désorienté ; mais je m'empresse de le tuer à coups de pierres. J'ai constaté ce fait et j'en garantis l'authenticité. » AUGUSTE GONFOND.

Prodige aérien en 1396

Cela se passait avant la victoire des Turcs à Nicopolis.

« Le roi et les principaux seigneurs de la Cour apprirent par des personnes dignes de foi que le 10 juillet 1396, vers la quatrième heure de la nuit, on avait vu dans l'évêché de Maguelonne apparaître dans le ciel certains prodiges jusqu'alors inconnus, qui excitèrent un juste étonnement.

J'étais présent quand ces personnes racontèrent qu'elles avaient vu briller dans l'air une comète d'une grosseur considérable, qui jetait un éclat extraordinaire, et que cinq autres petits astres qui s'agitaient autour d'elle avec un mouvement rapide et continu étaient venus la heurter à plusieurs reprises.

Elles ajoutaient qu'après cette espèce de combat dans lequel ces météores s'étaient entrechoqués, puis séparés tour à tour pendant plus d'une demi-heure, elles avaient aperçu tout à coup un homme de feu, qui, monté sur un cheval de bronze et armé d'une lance d'où jaillissaient des flammes, avait frappé la comète, puis avait immédiatement disparu.

Un prodige non moins menaçant vint épouvanter les gens de guerre qui étaient en garnison dans les plaines de la Guienne. Ils furent réveillés plusieurs fois en sursaut au milieu de la nuit, par un grand bruit d'armes. Des fantômes, sous la forme de cavaliers armés, se livraient bataille dans le ciel. Les gens de guerre, craignant avec raison quelque surprise, couraient chaque fois aux armes. Ils s'aperçurent enfin de ce qui causait leur frayeur ; et comme ils ne savaient ce que pouvait présager un prodige dont il n'y avait point encore eu d'exemples, ils envoyèrent le fils du grand-maître des arbalétriers de France pour en informer le Roi et les Grands du royaume. »

(*Chronique de Saint-Denys. — Chronique des ducs d'Alençon.* Du Chesne, tome XLVIII, à la suite de la *Vie de Jean I, duc d'Alençon.*)

Phénomènes d'hallucination

Notre ami, M. le Dr Berry, nous envoie l'intéressante lettre suivante :

« Il y a quelques jours, un brave commerçant est venu me consulter. Son cas, très rare, frise un peu le merveilleux ; aussi je m'empresse de vous le signaler en quelques mots.

A certains moments, cinq ou six fois en vingt-quatre heures, soit le jour ou la nuit, au milieu de ses occupations ou pendant son sommeil, il voit des visages étranges autour lui ; sa frayeur est extraordinaire ; il devient très pâle, le regard fixé sur ces apparitions. Cela dure quelques secondes. Ce ne sont jamais les mêmes têtes. Depuis dix-huit mois, notre homme est ainsi tourmenté. A part cela, sa santé est excellente ; il a cinquante-quatre ans.

L'on ne peut pas dire que cet homme est aliéné ; il raisonne à merveille et dirige parfaitement ses affaires. — Socrate entendant son démon, ou Jeanne d'Arc entendant ses voix, n'étaient pas aliénés.

Notre homme est-il un halluciné ? La partie de son cerveau physiologiquement affectée à la perception visuelle est-elle altérée ? C'est possible.

Le fait en lui-même, en tout cas, m'a paru assez intéressant pour vous le conter. »

A TRAVERS LES REVUES

LES DANGERS DE L'INCONNU

Sous ce titre, l'éminent écrivain qu'est M. Georges d'Esparbès publie dans les *Annales politiques et littéraires* un article plus littéraire que scientifique, mais dont un passage, qui va du reste à l'encontre de la théorie spirite, intéressera certainement nos lecteurs.

Un journal américain annonce cette semaine qu'un docteur de Clifton vient d'obtenir la septième photographie d'un de ses enfants, le petit John, mort en 1891, à l'âge de deux ans.

En 1892, six mois après sa mort, l'esprit du petit John, appelé par le docteur, se montra quelques secondes entre deux rideaux et son père eut le temps de le photographier ; l'épreuve donna l'image exacte de l'enfant. Un an après, l'esprit apparut encore et l'on put voir, sur le portrait, que la tête avait grossi et que les yeux étaient devenus « plus malins ». Les expériences du docteur se renouvelèrent chaque année. Le troisième portrait spirite présentait l'enfant grandi et solide. Chaque fois, c'était le même sujet « à n'en pas douter », mais avec de légers changements d'expression. La sixième photographie le représentait penché en avant, dans l'attitude d'un garnement qui se prépare à faire une niche. Sur la septième photographie, il est appuyé à l'angle d'une table, la main gauche sur la poitrine et il songe sérieusement. C'est cette série remarquable que le docteur se propose de publier dans quelques semaines.

Je ne vous demande pas si vous croyez à ces photographies merveilleuses ; je ne vous dirai pas non plus si j'y crois. Mais, en admettant que le docteur ait été sincère, il devient possible de discuter avec lui sur les expériences qu'il nous assure avoir faites.

D'abord, que dit la théorie spirite ? Que le monde spirituel est comme le nôtre ; qu'il y a, dans l'invisible, des intelligences à tous les degrés d'avancement ; que les esprits ne sont autre chose que les hommes qui ont vécu sur la terre ; que la mort n'a déterminé en eux d'autres changements que de leur créer des conditions physiologiques différentes et que leur science ou leur moralité ne s'est pas accrue d'un iota. Ce sont là les idées d'un des grands docteurs de cette science inquiétante, M. Gabriel Delanne.

Dans ce monde idéal, un être grossier reste le même ; un savant conserve son savoir, un littérateur ou un musicien le sentiment de la beauté et de l'harmonie ; *mais ils n'ont pas de facultés autres que celles qu'ils ont acquises ici-bas.* Il existe donc des ignorants parmi les esprits, des êtres systématiques et paradoxaux, des âmes religieuses ou athées. En un mot, ce monde est la reproduction du nôtre.

Les conclusions du docteur affirmeraient le contraire. Que penser de sa découverte affolante d'un être qui se développe outre-tombe ? D'après la théorie spirite, le bébé ne pouvait autrement se manifester que dans l'état où il était à sa mort. Et voici que son père lui-même nous révèle qu'il évolue, degré à degré, dans l'espace, comme dans la vie ; qu'il s'y nourrit, qu'il y devient peu à peu un homme ! S'il devient un homme, il sera un jour un vieillard ; et ce vieillard, fatalement, s'éteindra comme s'il vivait sur la terre. Car toute croissance amène la décrépitude, et la décrépitude a pour conséquence la mort. Que reste-t-il donc de ce spiritisme basé, comme la foi religieuse, sur le principe moteur de l'âme immortelle ? Rien. Et qui nous l'apprend ? Un spirite !

Dans l'existence impondérée de l'au-delà, telle que la décrivent les médiums, chaque mort garde l'empreinte de sa personnalité terrestre, et son âge ne peut changer. Les tables fatidiques le prouvent. Pourquoi évoquerait-on Zoroastre, Marie Stuart, Bonaparte ou Sémiramis ! Si le médium les évoque, c'est qu'ils vivent toujours. S'ils vivent encore, c'est qu'ils n'ont pas vieilli. Alors ?

— Cependant, observent avec prudence les spirites, défiez-vous de ces noms célèbres, n'évoquez aucun personnage illustre ; le discrédit de notre science dans certains milieux vient justement de ce que les communications de

l'au-delà sont signées de noms ronflants et, par cela même, dangereux. Dangereux, parce qu'ils dictent le plus souvent des platitudes navrantes. Ou bien, ce sont les orateurs de la Révolution qui clament des radotages séniles, ou des savants comme Berthollet et Laplace, qui formulent des systèmes abracadabrants. Il faut réagir contre la facilité à croire aux signatures et n'évoquer que des esprits familiers.....

G. D'ESPARBÈS.

LA VIE APRÈS LA MORT

Nous lisons dans les *Annales des Sciences psychiques* un article de M. le docteur J.-H. Hyslop qui traite d'une façon très intéressante la question de l'identité des esprits.

Nous ne pouvons le donner *in extenso* à cause de sa longueur, mais nous en publions quelques passages intéressants.

..... La confusion et la pauvreté des renseignements coïncidant avec la réalité dans ma première séance furent peu accentuées. J'appris plus tard qu'il y eut plusieurs choses justes et vraies et qui m'étaient inconnues quand je les obtins. A la fin de la séance il y eut plusieurs faits intéressants qui montrèrent l'importance des « communications ». C'étaient des messages donnés comme venant d'un frère Charles qui donna son nom et sa parenté avec moi, mentionna la fièvre typhoïde comme la maladie qui l'emporta, *ceci étant faux*, et dit ensuite « qu'il avait été fortement atteint par le mal de gorge et que c'était de cela qu'il était mort ». J'appris par une tante que c'était vrai. Je demandai : « Quand êtes-vous mort ? » et la réponse fut « Dans l'hiver. Je me rappelle que je voyais la neige. » Ce double détail était correct. Il neigeait la veille et le matin de sa mort ; et *il fallut attendre la troisième séance pour avoir la réponse* ; alors il me demanda si « la scarlatine était une chose dangereuse ». C'était la scarlatine qui l'avait emporté.

Tout cela est bien tâtonné, bien peu satisfaisant. Remarquez avec quelle précaution, sous quelle forme dubitative est présenté le renseignement sur la fièvre scarlatine. Comme on y sent le médium qui, après s'être carrément trompé, hésite, lance un ballon d'essai, et non pas du tout l'individu qui doit bien savoir de quoi il est mort. « Il fallut attendre la troisième séance pour avoir la réponse. » Beaucoup de confusion, peu de renseignements dans la première séance ; cela est naturel dans l'hypothèse télépathique. Je suppose que les intercommunications entre le médium et les personnes possédant les renseignements s'établissent surtout la nuit. Mais il faut encore un certain temps pour cela.

Au commencement de la seconde séance, on m'appela par le nom dont mon père se servait toujours après 1877, et le « communicateur » déclara bientôt qu'il était mon père, bien que ni le nom ni la parenté ne fussent donnés nettement jusqu'à la fin de la séance. Mais ce fut dès les commencements que le « communicateur » rappela une conversation que nous avions eue à ce sujet en 1895, une année avant sa mort, et dit que j'étais très sceptique sur la possibilité de communiquer avec les morts, tandis que lui pensait qu'il y avait là non pas seulement des hallucinations, mais une réalité, et qu'après tout il ne se trompait pas tant que ça. J'étais, en effet, très sceptique à cette époque et j'expliquais certains phénomènes psychiques par l'hallucination. Mon père m'avait étonné alors en montrant un esprit aussi ouvert pour toutes ces questions, tandis qu'il était particulièrement strict dans son orthodoxie et n'en savait pas assez long sur le « spiritisme » pour le détester.

..... Il y eut quelques communications remarquablement claires d'un oncle sur les faits suivants. Il commença par se nommer. Il dit : « Je suis James Mc Clellan et vous êtes mon homonyme. » Je m'appelle, en effet, James également. Il ajouta : « J'ai toujours détesté le nom de Jim. » Ça, je ne le savais pas ; mais j'eus le sentiment que le fait était tout à fait probable, car nous l'appelions toujours « oncle Mack ». Je m'informai auprès de ses filles encore vivantes. L'une d'elles ne savait pas si c'était vrai ou non. Mais l'autre se rappelait la chose très nettement, et cita plusieurs occasions où son père et sa mère avaient essayé de corriger l'habitude de leurs voisins de l'appeler « Jim ». Il continua en disant que son père avait pris part à la guerre. Je demandai à trois des fils vivants si leur père avait pris part à la guerre, et tous les trois affirmèrent que ce n'était pas vrai. Mais je trouvai dans l'histoire du comté où il avait vécu qu'il avait pris part à la guerre de 1812, ayant été commissionné en 1810. Mon oncle aussi ajoutait que son père avait un frère David qui avait eu une insolation et ne s'était jamais remis tout à fait depuis. L'enquête montra qu'un seul des frères vivants se rappelait avoir eu un oncle de ce nom. Mais on trouva aussi que c'était un beau-frère et non un frère. Après deux mois de recherches, je découvris où il avait vécu et je fis connaissance de deux de ses fils vivants et j'appris de l'un d'eux que vers 1867 son père avait eu une légère insolation. L'autre ne se rappelait pas cet incident.

Deux ou trois autres incidents probants furent cités par cet oncle, comme le nom d'un frère vivant que je connaissais quand j'étais au collège et aussi le nom de sa mère que je ne connaissais pas, et le nom et la mort d'une sœur que j'avais connue autrefois, mais dont j'ignorais la mort.

Il y eut aussi une quantité de « communications » d'un cousin, le fils de cet oncle ; d'un autre oncle qui était mort seulement trois semaines avant la première séance ; d'un frère et d'une sœur dont les noms furent donnés et qui étaient morts en 1864 ; et quelques-unes de ma mère, morte en 1869 et qui se nomma.

Mais le plus grand nombre vint de mon père, énumérant bien peut-être en tout une centaine d'incidents de sa vie déterminés et précis. Il y eut en somme 152 incidents vrais, 16 faux, 37 indéterminés ou non vérifiables. Dans ma classification des incidents faux, j'ai été très sévère, mais j'ai même rangé parmi eux quelques-uns qui, pour être rendus vrais, auraient besoin d'être bien peu forcés ; et si j'avais employé une méthode de classification un peu différente j'aurais pu augmenter le nombre des exemples vrais sans altérer leur valeur ; comme preuve, le lecteur verra ainsi qu'en ne faisant que deux classes, 90 pour 100 sont vrais ; mais qu'en comptant les indéterminés, 74 pour 100 sont vrais.

Et M. J. H. Hyslop conclut ainsi :

Les difficultés qu'offre la théorie de la télépathie sont nombreuses. D'abord, pour pouvoir nier l'unité téléologique que nous attendrions d'un esprit désincarné il ne

faudrait pas qu'il y eût tant de sélection dans le choix des incidents qu'il y en a justement. Ainsi il n'y a pas dans toutes mes notes un seul incident vérifiable correspondant à une connaissance ou un souvenir de *moi seul*; mais tous sont des connaissances communes à moi et au prétendu communicateur. Ceci indique un pouvoir sélectif d'une grandeur énorme, et ne ressemblant en rien à la nature mécanique d'une télépathie qui ne s'accorderait pas avec une conception intelligente de ce qui est demandé pour établir l'identité personnelle. Mais ce pouvoir de sélection ne s'arrête pas là. Il y a eu quelque chose comme 25 ou 30 incidents sur lesquels je ne savais rien et qu'il m'a fallu vérifier par une enquête personnelle dans l'Ouest. En outre, pour empêcher la télépathie directe, comme je l'ai dit, le Dr. Hodgson a eu cinq séances en mon nom, et tous les faits obtenus alors lui étaient inconnus et d'autres, dans une bonne proportion, m'étaient également inconnus.

Pour obtenir ces faits, la télépathie aurait d'abord à découvrir la personne étant absolument inconnue au médium et dans la mémoire de cette personne choisir le fait justement utile pour personnifier le communicateur. Le lecteur peut imaginer le caractère d'une telle hypothèse et il verra s'il veut l'accepter : Tout homme qui y consentira ne devra pas trouver difficile de croire aux esprits, ce ne sera certainement pas demander plus à sa crédulité. C'est particulièrement évident quand nous réfléchissons que dans tous les phénomènes de télépathie expérimentale donnés dans les Proceedings de la S. F. P. R., il n'y a pas trace d'une tendance à reproduire l'identité personnelle ou à choisir dans l'esprit de l'agent d'autres incidents connus que ceux qui se trouvent dans son activité consciente à ce moment et qu'il a l'intention de communiquer. En d'autres termes, dans toutes les preuves scientifiques de télépathie, il n'y a pas trace du pouvoir qu'on attribue à celle-ci dans le cas de Mme Piper où tous les critériums de l'identité personnelle sont obtenus.

Contre l'hypothèse de la télépathie également viennent se ranger les incidents faux et les incidents indéterminés. Une faculté aussi vaste et aussi perspicace que la télépathie doit l'être, pour qu'on comprenne ses réussites, ne devrait pas aboutir à des incidents entièrement faux ; elle devrait déployer assez d'intelligence pour ne pas même montrer des choses indéterminées. Mais je n'insisterai pas sur l'argument tiré des erreurs positives, car nous devons accorder à la télépathie quelque faillibilité et accumuler malgré cela encore assez de difficultés contre elles pour la faire repousser.

La principale objection, ce sont les confusions, les erreurs commises dans des sujets qui devraient être aussi clairs et corrects que ceux pour lesquels la réussite a lieu puisqu'ils sont moins complexes que ces derniers. Un pouvoir qui peut s'étendre aux confins du monde, qui ne connaît pas les limitations de l'espace et du temps pour arriver aux incidents les plus complexes, ne devrait pas trébucher devant un petit fait conçu par l'esprit de l'assistant. Prenez, par exemple, le cas de la guitare. L'idée que mon frère Will jouait de la flûte n'était pas dans mon esprit ni dans l'esprit d'aucune personne vivante. Un procédé qui réussissait dans l'acquisition de faits comme ceux que j'ai racontés aurait dû obtenir facilement le fait exact, cette fois, en le puisant dans ma mémoire. Rien d'étonnant, au contraire, de la part d'un esprit fini, incarné ou désincarné, dans cette erreur de mémoire, tandis qu'une erreur si simple ne devrait pas être commise par une faculté télépathique aussi puissante que l'indiquent les faits cités.

. . . .

Il y a d'autres faits importants contre l'hypothèse télépathique. Par exemple, on comprend difficilement qu'il y ait des différences marquées au point de vue de la clarté de communications entre les différents communicateurs. Les faits relatifs aux morts sont soumis à des conditions identiques dans ma mémoire et il est absurde que pour la télépathie ils soient clairs quand il s'agit d'une certaine personne et uniformément confus quand il s'agit d'une autre. C'est pourtant ce qui arrive. Un oncle à moi et un cousin, dont la mort était comparativement récente, ne purent, malgré leurs efforts, réussir à être clairs. Le Dr Hodgson trouva dans ses expériences que les personnes mortes récemment, et spécialement les suicidés, n'étaient pas de bons communicateurs. Mes propres expériences m'amènent à la même conclusion pour ce qui concerne les morts récentes. Bien plus un oncle, dont la mort eut lieu deux mois avant ma première séance, fut indiqué très clairement dans deux messages; mais, quoique je fusse très intime avec lui et que nous eussions beaucoup de choses intellectuelles communes, il ne communiqua cependant plus jamais avec moi.

Tout cela est absolument incompatible avec l'hypothèse télépathique. La faculté de discernement que suppose l'acquisition des faits cités ne s'exerce pas dans ce dernier cas. Avec n'importe quelle théorie télépathique j'aurais dû obtenir des faits abondants. En outre, personne ne peut comprendre, avec les lois psychologiques connues, pourquoi la mémoire d'un assistant ou d'une personné vivante éloignée serait plus difficile à pénétrer dans le cas de faits venant d'une personne morte récemment, justement quand un intérêt d'émotion semble aider aux communications plutôt que de les empêcher. La seule hypothèse naturelle s'accordant avec les lois psychologiques connues est l'hypothèse spirite.

. . . .

Je dois dire au lecteur que je n'en resterai pas à la théorie spirite si on peut en trouver une meilleure pour expliquer les phénomènes. Je la présente simplement comme une hypothèse qui peut expliquer, mais non comme une théorie démontrée par les faits. C'est très bien de dire que la télépathie explique les coïncidences ; mais il n'y a là qu'un mot pour cacher notre ignorance du véritable *modus operandi* qui produit les phénomènes. Et quoique nous supposions que cette télépathie, c'est quelque procédé direct de communication entre deux esprits ne dépendant pas des organes ordinaires des sens, cependant, d'après les expériences faites jusqu'à présent, nous n'y avons pas trouvé autre chose qu'une mise en rapport avec l'activité consciente de l'agent au moment même ; nous n'y avons pas vu une tendance à se servir *ad libitum* des mémoires des vivants sans limitation d'espace et de temps. Mais si le sceptique arrive, par l'expérience, à établir ses pouvoirs infinis ainsi que sa faiblesse contradictoire, et à prouver que l'existence d'esprits désincarnés n'est pas nécessaire pour expliquer les phénomènes que j'ai cités, j'accepterai de suite ses conclusions.

JAMES H. HYSLOP.

Le Gérant : GASTON MERY.

Imprimerie JEAN GAINCHE, 15, r. de Verneuil, Paris.
Téléphone 215-10